



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 17 mai 2001 — Vol. 37 N° 13

Consultations particulières sur la problématique
de la violence dans le hockey mineur (3)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 17 mai 2001

Table des matières

Auditions	
Tournoi international de hockey pee-wee de Québec	1
Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec inc.	1
Sports-Québec	10
	20

Intervenants

M. Yvon Vallières, président

M. Norman MacMillan

M. Rémy Désilets

M. Benoît Laprise

M. André Tranchemontagne

M. Claude Cousineau

M. Normand Duguay

- * M. Patrick Dom, Tournoi international de hockey pee-wee de Québec
- * M. Denis Baillairgé, Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec inc.
- * M. Raymond Côté, Sports-Québec
- * M. Claude Pelletier, idem

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 17 mai 2001

Consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur*(Neuf heures trente-trois minutes)*

Le Président (M. Vallières): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît.

La commission de l'aménagement du territoire poursuit les consultations particulières sur la problématique de la violence dans le hockey mineur.

Je voudrais savoir, M. le secrétaire, s'il y a des remplacements d'annoncés pour cette séance.

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme Doyer (Matapédia) est remplacée par M. Désilets (Maskinongé) et M. Gauvin (Montmagny-L'Islet) est remplacé par M. Tranchemontagne (Mont-Royal).

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, je vous remercie.

Alors, ce matin, nous recevrons trois organismes, soit le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, la Ligue de développement du midget AAA de Québec et finalement Sports-Québec.

Je veux indiquer également à nos collègues que leur a été distribué ce matin un tableau comparatif de différents programmes mis en place pour enrayer la violence au hockey, soit le programme STOP qu'on retrouve en Ontario, Turning Point qu'on retrouve dans la ville de Calgary. On a ajouté Risk and Safety Management qu'on retrouve au Manitoba et SportSafe, en Colombie-Britannique. Et, pour ce qui est de Franc Jeu, compte tenu que nous recevrons Hockey Québec la semaine prochaine et que c'est leur bébé, ils auront l'occasion de nous le présenter et possiblement de faire les comparaisons avec ce que vous retrouvez sur la feuille qui vous a déjà été présentée.

Auditions

Alors, sans plus tarder, nous allons procéder avec le premier organisme, soit le Tournoi international de hockey pee-wee de Québec et j'invite donc M. Patrick Dom, qui est directeur général, à bien vouloir prendre la parole au cours des 20 prochaines minutes. M. Dom, la parole est à vous.

**Tournoi international de hockey
pee-wee de Québec**

M. Dom (Patrick): Tout d'abord, merci beaucoup de nous inviter, pas uniquement moi, mais tous les intervenants aussi à essayer d'enrayer ce problème qui, je pense, prend de plus en plus d'importance dans la province de Québec. Puis il faut s'asseoir, il faut vraiment poser des actes un jour pour enrayer ça afin que notre sport, je pense, qui est encore un sport qui est aimé, que ça devienne pas un sport secondaire mais encore notre sport principal.

Si j'ai préparé ce mémoire, c'est pour aider certaines personnes pour qu'on puisse des fois prendre

conscience de ce qui se passe dans les aréas. Donc, ce présent mémoire a pour but de vous informer des principales sources de problèmes dans la violence dans le hockey mineur. À titre de directeur général du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, je ne peux pas parler de choses que je ne connais pas, donc je vous parle uniquement du calibre compétition, surtout au niveau atome et pee-wee, quelquefois bantam parce qu'on suit des joueurs. Donc, quand on parle de compétition, on parle des lettres AA, DD et CC. Cependant, il m'arrive souvent avant d'aller voir des parties de ces calibres-là, que ce soient des calibres de parties A, B, C, et le problème est aussi récurrent dans ces calibres-là.

Mon emploi, à titre de directeur général au tournoi pee-wee m'amène à voir des dizaines, voire des centaines de parties afin de recruter des équipes qui vont participer chez nous, au Québec, en février. C'est certain que je regardais et je lisais au fil des derniers jours. Il y a plusieurs problèmes qui sont soulevés. Mais ce que je peux voir, pour ma part, les principaux facteurs, c'est dans les estrades et derrière le banc des joueurs. Je vais élaborer un peu plus là-dessus après.

Je pense que tout joueur de hockey rêve un jour de faire comme Gretzky ou Lemieux: un jour jouer dans la Ligue nationale. Quand on regarde les salaires qui sont versés, c'est un rêve, mais c'est aussi une belle carrière qui peut prendre fin de bonne heure et avoir une belle retraite. Sauf que, quand on a à peine 1 % de tous les joueurs de hockey qui un jour verront ce rêve réalisé, je pense qu'il faut que le hockey demeure un jeu et n'en vienne pas à une force de vouloir en faire un travail.

C'est un rêve aussi pas uniquement pour ces joueurs-là mais pour les parents. C'est toujours le but d'être le meilleur, d'être le plus fort, d'être le premier. Jusqu'à quel point? C'est ce qu'il faudra se demander. Il faut être... Ce que je disais tantôt à quelqu'un, c'est bien, on en parle, puis tout ça, mais il faudra un jour poser des gestes concrets. Je suppose que la plupart d'entre vous, on y va tous dans les aréas, moi, je passe ma vie dans les aréas, si pour cinq secondes on est capable... on est capable de voir avant la partie qui va être la personne qui va insulter, qui va blasphémer. On est capable de les identifier même avant la partie. C'est incroyable ce qui peut se dire par des parents, autant au niveau des entraîneurs, des joueurs adverses, des arbitres et même de leur propre enfant. Des fois, c'est inimaginable. Il faut mettre un terme à ça, puis je pense qu'il faut commencer par là.

Par rapport à ça, c'est ce que je disais, c'est que tous ces parents qui rêvent de voir leur fils jouer dans la Ligue nationale puis gagner des millions oublient que le hockey doit rester un jeu et un loisir. Il est de notre devoir de se poser certaines questions. Bon. La première, c'est: Pourquoi le nombre d'équipes de hockey mineur diminue-t-il année après année? Il y a certain que le fait que le hockey — il ne faut pas se le cacher non plus — ça coûte cher. Ça coûte très cher de jouer au

hockey surtout au niveau compétition et, même au niveau participation, ça coûte cher. Et de plus il y a cinq joueurs à la fois sur la patinoire. Quand on pense qu'on veut faire un loisir, si on dit que le hockey est en diminution et que le soccer est en augmentation constante, c'est peut-être un peu pour ça. Le soccer, ça ne coûte rien, et, de deux, au soccer vous êtes 11 en même temps sur le terrain, donc ça permet beaucoup plus de loisir et permet beaucoup plus aux jeunes aussi de profiter de ses moments de loisir.

L'autre question, c'est: On lisait dernièrement que... Pourquoi il y a beaucoup moins... il y a une pénurie quasiment d'arbitres au Québec? Je ne sais pas si ce problème se reflète ailleurs au Canada, mais au niveau du Québec, c'est que les arbitres sont tellement assaillis par les joueurs, par les parents d'un côté et de l'autre que ce n'est pas avec le salaire qu'eux gagnent... Très souvent, c'est un à-côté, c'est un deuxième emploi comme arbitre, et puis, si c'est pour aller à tous les jours, ou à tous les soirs, ou toutes les fins de semaine se faire réprimander puis se faire insulter, je comprends pourquoi on manque d'arbitres aussi.

● (9 h 40) ●

Donc, par rapport à ça, il est certain que personnellement je connais pas toutes les réponses, mais la pression des parents exercée sur les jeunes, sur les entraîneurs, constamment fait qu'un jour ces jeunes-là ne s'amuse plus, et il en résulte très souvent en des gestes de violence par rapport qu'ils sont complètement exaspérés.

On dit souvent... C'est pas une majorité non plus, faut pas généraliser, sauf que souvent on dit qu'une pomme pourrie fait pourrir les autres. Si on a 10 % de joueurs ou de parents qui sont violents ou qui sont insultants, ça se répercute aussi sur les autres. Donc, c'est ce que je disais, ils se doivent de performer sinon ils peuvent oublier les félicitations et absorber encore une fois la pression des entraîneurs et des parents si ça ne performe pas.

Quand je disais que les entraîneurs aussi reçoivent la pression des parents, comment de fois on voit après des parties des parents descendre, en bas, dans les couloirs de l'aréna aller enguirlander l'entraîneur, puis lui dire: Je comprends pas pourquoi telle ligue tu fais jouer mon joueur avec tel enfant, puis pourquoi tu fais telle chose avec mon enfant, puis pourquoi tu le fais pas jouer? Ces gens-là, c'est des bénévoles aussi, faut pas l'oublier. C'est pas des yeux, c'est pas des... Donc, si eux autres aussi espèrent un jour peut-être monter, en fait de grade d'entraîneur, à monter de rang, ils vont utiliser les méthodes qui se doivent d'utiliser, puis ces méthodes-là entraînent des fois des gestes qui sont malheureusement néfastes.

Comme je le disais, donc, pour revenir à ça, si un entraîneur veut performer, la seule façon qu'il peut être bien vu puis d'être bien perçu, c'est d'avoir une fiche gagnante, puis d'avoir une fiche gagnante, c'est de faire jouer toujours les meilleurs joueurs, et à ce moment-là d'entraîner que ça entraîne des causes. Imaginons-nous une seconde dans la peau de ces enfants qui doivent gagner, sinon l'entraîneur le laissera sur le bout du banc, à la place de son ami. Ça, c'est un autre point. Il ne faut pas oublier que bien souvent, dans des équipes adverses, ces jeunes-là vont

dans la même école, très souvent. Combien de fois j'ai pu entendre: Il faudrait faire attention parce que c'est deux grands copains, mais ils jouent pour deux équipes différentes. Ça va même jusqu'à l'école, la violence. Ça reste même plus sur la patinoire, ça va jusqu'à l'école. Donc, les gestes violents et souvent dangereux lors des parties sont souvent causés par une accumulation de frustrations, puis ces frustrations-là proviennent des parents et des entraîneurs.

Puis je veux terminer là-dessus, puis c'est vraiment personnel. Je voudrais dire qu'en terminant, j'ai eu un fils, moi-même un fils de trois ans, puis je patine déjà avec lui, puis je me pose sérieusement la question à savoir si un jour je voudrais qu'il joue au hockey. J'aimerais ça, c'est ma vie, et je gagne ma vie avec ça, mais, si c'est pour pas s'amuser, j'aime autant pas qu'il joue. Donc, j'aimerais ça encore qu'il s'amuse comme il s'amuse aujourd'hui à trois ans.

Le Président (M. Vallières): Oui, eh bien, merci, M. Dom, de vos précisions. Évidemment, le tournoi de pee-wee, là, c'est vraiment une référence, hein, c'est un exemple. Alors, c'est sûr qu'aujourd'hui vous avoir parmi nous c'est très intéressant pour nous, et ça peut être très bon pour se faire un point de vue par rapport à la façon dont vous procédez pour obtenir un pareil succès et puis d'exercer aussi un certain contrôle sur l'ensemble de cette activité-là, qui pourtant en est une grande et avec beaucoup de compétition.

Moi, j'aurais peut-être une première question à vous poser, parce que vous avez parlé des arbitres, puis je trouve qu'on n'en a pas parlé beaucoup à date, là, à l'intérieur de nos travaux. Vous connaissez l'ensemble du hockey au Québec, est-ce que vous pensez que le pouvoir des arbitres... La façon dont les arbitres procèdent présentement, la capacité qu'ils ont d'intervenir dans un match, est-ce qu'ils ont les pouvoirs requis ou est-ce que le mandat, le rôle qu'ils ont à jouer est suffisant? Est-ce que ça devrait être revu?

Comment ils se sentent par rapport à... Si les parents, vous dites, sont souvent, là... On parle des entraîneurs qui sont assaillis, mais je vous assure que ce qu'on entend comme commentaires de la part de parents, de joueurs aussi à l'endroit des arbitres et l'entraîneur, ça doit pas être une mince chose à vivre. Alors, comment vous situez le travail de l'arbitre présentement, et est-ce qu'il y a des choses à améliorer de ce côté?

M. Dom (Patrick): Je pense que... Tout d'abord, il y a beaucoup de points qui ont été apportés par rapport aux arbitres, puis on parlait d'un programme en Estrie, que l'arbitre pouvait donner des punitions au niveau des gradins, je pense que le travail des arbitres, c'est sur la patinoire, et de un. L'arbitre n'a pas à se soucier de ce qui peut se passer dans les gradins. C'est pas à l'arbitre à décider ça. L'arbitre devrait se soucier uniquement de ce qui se passe sur la patinoire et derrière le banc des joueurs.

Je pense que, au niveau du tournoi, si... C'est vrai qu'on n'en a pas, de batailles, on n'en a pas, de violence, au tournoi pee-wee, autant dans les gradins que sur la patinoire. Ce qu'on recommande à nos

arbitres, c'est que dès qu'on voit... On est capable d'identifier les joueurs ou les entraîneurs qui sont fautifs. Donc, dès qu'on voit... ou il commence à y avoir accumulation de frustration ou de gestes de violence, l'arbitre doit, soit par un 10 minutes de mauvaise conduite ou une extrême inconduite de partie... Vous savez, quand il y a de la violence et qu'on enlève les joueurs qui nous la donnent, la violence, il n'y en a plus, de violence. Donc, si on élimine ces joueurs-là, c'est terminé, il n'y en a plus.

Donc, il faut donner le pouvoir à l'arbitre de, oui, expulser des gens, mais il faut qu'il soit soutenu aussi. Parce que comment de fois on a vu des arbitres se faire essayer, que ce soit dans le stationnement ou, comme je vous le dis, entre deux périodes. Donc, c'est là, mon deuxième point. Il faut avoir aussi de la surveillance, puis pas un gérant d'aréna. Ce n'est pas au gérant de l'aréna, qui fait la Zamboni, qui fait la glace, qui s'occupe souvent, on l'a dit d'autres fois, du «pro shop» — excusez le terme — de la boutique de l'aréna, ce n'est pas à lui à aller faire la police dans les estrades.

On parlait d'un programme qui est à Calgary, qui est la dénonciation volontaire des autres parents. C'est un programme qui a un succès, il faut le dire. C'est confidentiel, donc à ce moment-là il n'y a personne qui est gêné de dénoncer un parent, mais il faut... Pour revenir à l'arbitre, il faut que l'arbitre se sente appuyé du fait que, s'il pose des gestes, être sûr et certain qu'il n'arrivera pas de représailles après.

Donc, on parlait de policiers communautaires, de policiers de quartiers dans les arénas, je pense qu'on devrait commencer par ça. Autant laisser l'arbitre s'occuper de ce qui se passe sur la partie, sur la glace et mettre quelqu'un vraiment d'autorité, pas un gérant d'aréna, dans les estrades.

Le Président (M. Vallières): Bien. Parce qu'il a été soulevé la possibilité qu'un arbitre puisse carrément arrêter et suspendre la tenue d'un match, qui faisait partie... quand je parlais des pouvoirs possiblement qui peuvent être donnés à un arbitre. Comment vous voyez ça?

M. Dom (Patrick): Par rapport à ce qui se passe dans les gradins?

Le Président (M. Vallières): Oui.

M. Dom (Patrick): C'est comme je vous dis, je pense pas que ce soit à l'arbitre de décider qu'on puisse arrêter un match par rapport à ce qui se passe dans les gradins. Ce n'est pas de son devoir de faire ça. Il y a des grades pour imposer des punitions pas pour surveiller les parents.

Le Président (M. Vallières): O.K. Ça répond à ma question, à mon interrogation. Plusieurs demandes d'intervention. M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Merci, M. le Président. M. Dom, je vous salue, vous connaissez très bien pour avoir été instructeur dans votre tournoi, 30 ans passés, pendant trois ou quatre ans, et la dernière année à avoir remporté la coupe de la classe C. Je pense que la

réputation et l'honneur de participer au Tournoi international pee-wee de Québec, pour un jeune... Moi, ça fait 31 ans de ça, puis je m'en rappelle comme si c'était hier. J'ai participé trois fois. Ces jeunes-là, aujourd'hui encore, qui ont 24, 25, 26 et même plus que ça, parlent encore de leur visite à Québec, passer les huit, neuf jours à participer. On était chanceux, on avait toujours une bonne équipe. Il y avait un bon instructeur, alors il y avait une bonne équipe, qui suivait les lois du temps.

M. Dom, je vais vous poser une question directe: Vous êtes président de la Fédération de hockey sur glace de la région de Québec, puis vous avez un problème. Je sais que vous en avez parlé un peu, là, mais on va aller direct au point. Vous être président de la Fédération de hockey sur glace de Québec et vous avez un problème dans plusieurs des franchises, que appelez, ici, à Québec, il n'y a pas de... vraiment un problème de violence que... C'est quoi que, demain matin, vous feriez, vous?

M. Dom (Patrick): C'est un peu ce que j'ai répondu tantôt à M. le président. J'applique le programme qui est appliqué dans l'Ouest canadien. Le programme de dénonciation volontaire confidentielle. C'est comme je vous dis, j'en vois tellement, de parties de hockey, puis je suis assis avec ces gens-là, les gens souvent ne me connaissent pas, des fois ils me connaissent, je suis assis à travers ces gens-là, puis comment de fois on entend dire un parent à un autre: Il va-tu se la fermer? Je m'excuse du terme, là. Mais c'est des parents de la même équipe, là. Donc, si des fois... Ce programme-là est efficace, on le sait qu'il est efficace. Donc, la dénonciation volontaire confidentielle est un point.

M. MacMillan: ...Turning point que tu parles?

M. Dom (Patrick): Pardon?

M. MacMillan: C'est-u le programme Turning Point, de Calgary? Pardon?

M. Dom (Patrick): Exact.

M. MacMillan: C'est ça? O.K.

● (9 h 50) ●

M. Dom (Patrick): Oui. Donc, c'est ce que je fais, en partant. C'est drôle que... Nous, on a des policiers au Tournoi pee-wee de Québec, qui sont là en permanence; on n'en a pas, de violence dans les estrades. On n'en a pas, de violence dans les estrades. On a des arbitres qui sont concentrés uniquement sur la patinoire; on n'en a pas, de violence sur la patinoire. On aura toujours des gestes qui seront causés, c'est certain, mais, si on compare à des parties dans la saison régulière, on n'en a pas de violence au Tournoi pee-wee. Pour vous dire, l'année passée on a eu 123 matchs, on a émis un avis de sanction. Donc, c'est quand même une bonne moyenne.

Mais j'applique ce programme-là. Il est certain que, pour appliquer ce programme-là, en partant, si on est capable de mettre de la pression sur les parents... C'est peut-être une loi, mettre de la pression sur les

parents, et leur dire: C'est peut-être à vous autres à vous comporter comme il le faut. Puis en mettant, en ayant un policier peut-être en permanence dans un aréna le soir et les fins de semaine, un policier de quartier comme on dit, on réglerait peut-être beaucoup de problèmes avec ça aussi. Et de là, là on ne pourra plus avoir ces fameuses... Il doit y avoir sûrement des règlements, des lois par rapport à ça, où on dit: On a le droit de faire asseoir quelqu'un. Et, si, en plus de ça, on le fait faire par d'autres parents avec une assignation volontaire, c'est un autre bon point. Et, si on permet à l'arbitre de se concentrer uniquement sur ce qui se passe sur la patinoire et, à lui aussi, de lui faire sentir qu'il est appuyé, parce que, si jamais, après il sort de la patinoire, il se passe quelque chose, il y aura un policier en permanence, je pense qu'on va avoir résolu une partie du problème.

M. MacMillan: Il n'y a pas d'échec... l'échec n'est pas permis au Tournoi pee-wee, hein?

M. Dom (Patrick): L'échec n'est pas permis, puis je ne pense pas que la mise en échec soit un problème au niveau de violence. Dans les États américains et en Ontario, ils appliquent la mise en échec à partir du niveau atome. Il y a autant de violence.

M. MacMillan: Il y a autant de violence.

M. Dom (Patrick): Il y a autant de violence. Le programme STOP qui est appliqué en Ontario est un programme qui est fait beaucoup pour la mise en échec par derrière. Du fait qu'ils ont un genre d'arrêt stop dans le dos de leur gilet, quand on arrive sur le bord d'une bande, ça fait penser qu'il faut arrêter, d'où là l'importance peut-être... C'est un bon point. Mais il n'y a pas... Comme j'ai dit tantôt: C'est une minorité qui font ça, et cette minorité, on l'aura toujours. On l'aura partout: en Ontario...

M. MacMillan: Il n'y a jamais eu de mises en échec au Tournoi pee-wee quand même, hein?

Une voix: Oui.

M. Dom (Patrick): Il y en a déjà eu une année puis on l'a arrêtée après un an. Il y a eu un rapport il y a quelques années par rapport à ça qui disait que la mise en échec, surtout au niveau pee-wee... Du fait qu'il y a un grand écart, un écart considérable dû à la puberté des jeunes à cet âge-là, il y en a qui peuvent mesurer facilement 5 pi, il y en a qui peuvent mesurer facilement 6 pi, donc on se disait que, oui, le risque de blessure est plus grand à l'âge pee-wee.

M. MacMillan: Si demain matin Hockey Québec implantait un système par région, un instructeur en chef qui serait à temps plein, ce serait son emploi un peu comme vous à votre tournoi, puis ce c'est lui qui gérerait l'implantation des systèmes, comment aider les instructeurs ou les entraîneurs sur la glace, pour les entraînements, que tout le monde au Québec aurait le même système, dans le sens comment apprendre à patiner, comment passer la rondelle... tout ça, comment vous voyez ça? Si, au Québec, il y a 15 régions, qu'il y

aurait 15 instructeurs à temps plein dans toutes les régions pour surveiller, pas surveiller... surveiller aussi, mais aider les instructeurs qui sont bénévoles puis qui n'ont pas toujours le temps d'avoir des cours ou aller chercher leur grade 4, et même 5, au Canada, comment vous verriez ça?

M. Dom (Patrick): Ça peut être une solution, mais je pense que l'important, ce qui sera décidé, c'est de l'uniformiser à la grandeur de la province. Il ne faut pas qu'une région ait sa propre façon de fonctionner, puis qu'une autre région ait sa propre façon de fonctionner, puis qu'ils aient tous leur petite régie interne. Ça se doit d'être uniforme, puis, quand on va jouer ailleurs, on sait à quoi s'en tenir. Il ne faut pas que les règlements changent d'une région à l'autre. De la façon que ce sera fait, ça peut être un bon point de vue, d'amener des personnes-ressources, mais, comme je l'ai dit au début, d'emblée, je pense que c'est le temps d'agir. Il faut agir. Là, c'est bien, on se parle, on présente des choses, mais il faut mettre en application concrètement, je pense, sur le terrain les plans d'action, parce que sinon on va encore continuer à dégrader.

La... d'entraîneur, honnêtement, oui, ça peut être une bonne ressource. De l'autre côté, comment ils vont être choisis, c'est un autre problème. Est-ce qu'il va falloir encore avoir des grades pour ces personnes-là, ou c'est des personnes qui vont être du milieu communautaire, ou c'est des personnes qui vont être de l'association du hockey mineur? C'est toutes des questions qui peuvent être encore longues à répondre.

M. MacMillan: Une table, un peu comme lorsque vous parlez de Turning point tantôt, Calgary, ou Franc Jeu. Il y avait une association ici hier, une franchise de Chaudière-Appalaches, Saint-Nicolas, les Huskies. Eux ont un système, un genre de code d'éthique au début de l'année que, quand le jeune joue pour leur équipe, il a un contrat à signer. Mais en même temps, avec le contrat qui est signé, il y a un genre d'éthique qui dit, bien, qu'il n'y a pas de parents en arrière du banc des joueurs, les parents dans les gradins ne passent pas leur temps à... Ils n'ont même pas le droit de crier après les joueurs, c'est vraiment juste sur...

Alors, si on avait une table qui comprenait pas seulement juste les parents et les instructeurs, mais, si on va jusqu'en commençant par le service dans les arénas où on joue, le gérant de l'aréna, ou le service des directeurs d'aréna, une police, comme vous disiez tantôt, l'association, l'instructeur et le parent, et, au début de l'année, il y aurait un genre de comité qui suit ça toute l'année, pensez-vous que ça pourrait aider à enrayer... Le mot violence au hockey, il est fort un peu, je pense. Je veux dire, ça existe, là, il y a des coups qui existent que le joueur donne avec son hockey. Mais violence... Violence peut-être par parole ou violence par... crier des affaires dans les gradins existe plus que d'autres choses. Mais pensez-vous qu'une table qu'on appellerait une table d'éthique — appelle ça comme tu veux — mais qui agirait dans toutes les régions du Québec pourrait régler une bonne partie des problèmes?

M. Dom (Patrick): Je pense que c'est un peu... Je reviens à ce que je disais tantôt. Si eux ont émis un

code d'éthique en début de saison puis qu'ils ont dit aux parents: Les parents, c'est comme ça qu'on doit se comporter, puis, si c'est pas comme ça que vous vous comportez, c'est de valeur, mais on ne vous acceptera plus dans l'aréna, bien, on commence peut-être par la bonne voie, on est peut-être sur la bonne voie en faisant ça, sauf que qui tantôt va aller dénoncer quelqu'un qui le fait?

M. MacMillan: C'est pas le rôle de Hockey Québec, ça, surveiller ça?

M. Dom (Patrick): C'est là peut-être, la table, de voir à qui ce sera le rôle. C'est certainement pas au gérant d'aréna à le faire non plus, c'est pas des policiers.

M. MacMillan: Non, non, pas du tout.

M. Dom (Patrick): Il ne faut pas que les parents non plus... Il y a eu un cas l'année dernière à Loretteville où il y a eu de la bataille entre des parents parce qu'un a pris la part de l'autre. C'était pas au parent à prendre la part de l'autre. Les parents sont déjà assez souvent et bénévoles et donnent de leur temps sans avoir à faire la police vis-à-vis d'autres parents. Mais ça peut être un début de solution. Oui, ça peut en être un. Si on se dit qu'on se met un code d'éthique autant pour les entraîneurs, autant... Il y a des ligues — et je sais qu'il y a une ligue à Québec, ici — qui obligent les joueurs à jouer de façon égale, le temps de glace égal, puis depuis ce temps-là il y a beaucoup moins de chialage dans les parents. C'est peut-être des choses... Il faudra peut-être commencer par ça.

Bon, si on dit aux parents: Vous devez vous comporter de cette façon-là, puis il n'y en a pas, d'insultes, vis-à-vis personne, pas les joueurs, nos propres joueurs, les adversaires, les arbitres, personne, sinon il arrive ça. Bon, mais de là à... Qui va le mettre en application, ce programme-là? Qui va le faire respecter? C'est un autre point. C'est là que je disais tantôt: On est-u capable d'avoir une police communautaire? On est-u capable d'avoir des budgets pour ça, pour pouvoir permettre de faire respecter ce qui a été dit? Comme à l'arbitre, c'est la même chose pour l'arbitre vis-à-vis les joueurs.

M. MacMillan: M. Dom, une dernière question de ma part, pour donner une chance à mes collègues. Vous voyagez beaucoup, vous voyez des centaines de parties par année aux États-Unis, en Ontario et au Québec. Y a-tu une grosse différence entre chez nous et l'Ontario et les États-Unis dans le comportement des équipes au point de vue discipline ou au point de vue de... le tout, là, sur la glace? Voyez-vous une grosse différence quand vous faites le tour comme ça?

M. Dom (Patrick): Bon, la seule différence marquante que je vois, c'est qu'on se sert beaucoup de notre hockey au Québec comme arme, comparativement à ailleurs. Est-ce que c'est parce que la mise en échec est permise, où on a droit à ce moment-là de faire contact? Je ne suis pas capable de répondre, malheureusement. Mais je pense qu'on se sert beaucoup plus de notre bâton comme arme, soit de défense ou de vengeance,

que dans les autres provinces. Moi, je le remarque. Mais à l'exception... Non, dans les estrades, c'est la même chose. Il y aura toujours des parents qui seront insultants, des parents qui seront vulgaires. Il y aura toujours des entraîneurs qui vont crier après l'arbitre, qui vont laisser leurs joueurs sur le bout du banc pour permettre de gagner, puis il y aura toujours des joueurs qui perdront de temps en temps la tête, d'où la violence.

● (10 heures) ●

Moi aussi, je trouve que le mot «violence» est gros, je trouve... Sauf qu'il y a de plus en plus de gestes qui sont posés — comparativement au mot «violence», je trouve ça gros, le mot «violence» — il y a beaucoup plus de gestes avec le bâton, des gestes vicieux, que je pourrais appeler, qui sont: percuter avec le bâton ou même des fois avec des patins... ici qu'ailleurs, effectivement.

M. MacMillan: Merci, M. Dom. Continuez votre bon travail.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député de Papineau. Alors, nous en sommes maintenant au député de Maskinongé.

M. Désilets: Merci, M. le Président. M. Dom, moi, je vous écoutais tantôt, vous parliez de... Bien, vous connaissez... Vous avez commencé en discutant tantôt en nous disant tout simplement: La violence, c'est dans les estrades et c'est derrière le banc des joueurs souvent. Donc, c'est des parents, des entraîneurs. Vous laissez sous-entendre quasiment qu'à force de regarder on finit par savoir c'est qui, connaître les parents, connaître les entraîneurs. On peut même les identifier quasiment, mais ça s'arrête là ou à peu près. On ne va pas plus loin.

Dans le sens que je me dis, quand on connaît la source du problème, qu'est-ce qui nous manque maintenant, là, pour être capable de l'enrayer? Qu'est-ce qu'il faudrait faire pour dire une fois pour toutes, là, une fois qu'on connaît les parents... Vous avez parlé tantôt bien sûr de la police des gradins. Ça, j'ai compris ça. L'entraîneur, qu'est-ce qu'on peut faire? Là, vous me disiez, ce que j'ai compris, l'entraîneur ne peut quasiment pas faire autrement parce que, s'il veut monter dans l'échelle, il faut qu'il pousse, et puis son verbal va amener le jeune peut-être bien à un comportement violent, mais c'est...

Comment est-ce qu'on peut prévenir? Là, j'ai compris pour les adultes, une police pour les avvertir, je ne sais pas quoi, mais il faut mettre quelqu'un dans... Il faut avoir un système pour stabiliser un peu les parents, rassurer la population, là, dans les estrades... Peut-être même aussi la boisson qu'on peut aussi réglementer ou vérifier ce qu'on peut faire aussi un peu avec la boisson, quoique c'est important pour le financement, surtout dans les tournois. Mais je vais essayer d'avoir votre réponse là-dessus concernant la boisson, ce que vous en pensez. Mais, pour l'entraîneur comme tel, j'aimerais vous entendre: Comment est-ce qu'on peut encadrer d'une façon plus spécifique l'entraîneur?

M. Dom (Patrick): Vous savez, l'entraîneur, là, c'est lui qui est un peu le lien entre en haut et en bas.

C'est lui, le lien entre en haut et en bas. S'il est libre d'entraîner et de diriger la partie à sa façon, sans avoir à penser à ce qui peut arriver comme répercussion...

Vous savez, les parents contrôlent tout. Nous, quand on arrive, quand les clubs arrivent à Québec dans le cadre du Tournoi pee-wee, la première chose qu'on leur dit, c'est: Nous, on fait affaire avec les entraîneurs; on ne fait pas affaire avec les parents. Si les entraîneurs ont la libre discrétion, si on dit, au début de l'année, on fait... Toutes les équipes, au début de l'année, font une rencontre avec les parents, les joueurs, les entraîneurs pour savoir, bon, qu'est-ce qu'on va faire, de quelle façon se diriger, quel tournoi on va faire, quel mode de financement on va opter. Bien, au début de l'année, il y a toujours une réunion comme ça avec les parents, les entraîneurs puis les joueurs.

Si on se dit, au début de l'année, l'entraîneur, il entraîne à sa façon puis, si tout le monde opte pour la même lignée de pensée, il n'y en aura pas, de problème. C'est quand les parents commencent à entraîner à la place de l'entraîneur qu'il y a des problèmes.

M. Désilets: ...

M. Dom (Patrick): Oui.

M. Désilets: Il y a un petit bout, là, qui me dérange un peu dans ce que vous dites, parce que vous avez mentionné tantôt que vous aviez un enfant, puis ça vous interpelle là, l'aspect, là: Est-ce que je vais lui permettre de jouer au hockey? Comment ça va être, la violence? Comment... Tu sais, on confie nos enfants à quelqu'un, on a beau dire, parce que la violence... C'est pas grave... Il ne faut pas penser juste à la violence au niveau physique, là, c'est verbal, c'est psychologique, c'est sexuel, c'est tous les... La violence, c'est sournois, là.

On lui confie notre jeune, on a des valeurs en arrière de ça, puis on voudrait bien que nos valeurs se perpétuent ou que... Parce que nos jeunes au Québec, que ce soient les gars ou les filles, mais surtout, entre autres, les gars, vivent de la souffrance ou bien vivent du désarroi. On a un taux de suicide pas... tellement élevé, là, c'est pas pour rien non plus.

Donc, on a à se reprendre en main, tout le monde, collectivement, tant dans les écoles qu'au niveau sportif, mais on doit avoir une préoccupation particulière pour le jeune. Puis moi, quand je dis ça, ça veut dire que n'importe qui ne peut pas faire n'importe quoi n'importe quand. On ne doit pas laisser à l'entraîneur... dire: Fais ta partie, là, puis vas-y, c'est toi, le boss, quand on sait que 90 %, dans les statistiques qu'on a eu hier, le jeune, ce que l'entraîneur va lui dire... Il aborde là-dedans, là, quasiment à 90 %. Donc, la crédibilité qu'on accorde à l'entraîneur, sa façon de faire a toute son importance dans le développement de notre jeune, d'où l'importance...

On a beau avoir une rencontre au début de la saison, dire: C'est moi qui mène, là, vous ne venez pas me déranger, puis on est d'accord avec ça, mais je ne sais pas tout le temps ce qui se passe dans la chambre des joueurs puis comment mon jeune va revenir perturbé de ça. Est-ce qu'il va m'en parler, ou il ne m'en parlera pas, ou... Mais, si on est en communion dans le

sens qu'on est d'accord avec les valeurs véhiculées par l'entraîneur, là, ça ne sera plus pareil. Mais il y a un lien, là, qui... Il y a une limite qu'il ne faut pas franchir, puis c'est dans ce cadre-là que je vous dis...

Ma question, c'est un peu, là: L'entraîneur, comment est-ce qu'on peut l'encadrer? Un peu comme mon collègue de Papineau disait tantôt: Est-ce qu'il y a une espèce de, comme dans nos écoles, un conseiller pédagogique qui pourrait venir conseiller les autres entraîneurs, les superviser, les vérifier comment qu'ils font leurs entraînements, mais aussi les parties, comment qu'elles sont, comment l'entraîneur peut... quel genre de relation il a avec le jeune pour être capable de donner du feedback positif à l'entraîneur pour le suivre? Des choses comme ça, est-ce que ça a un certain bon sens? Comment est-ce qu'on peut donner un coup de main? Parce qu'on sait que c'est des bénévoles aussi, mais des bénévoles drôlement importants dans le développement de nos jeunes.

M. Dom (Patrick): Ce que je voulais vous dire tantôt quand je vous disais: Bon, oui, c'était sur la façon dont la partie se déroule, c'est pas uniquement dans la chambre ou ci ou ça, là. C'est certain que ça prend des codes d'éthique aussi qui sont respectés, tout ce qui gravite alentour de ça, là. Il y a des parents qui faut qu'ils soient impliqués. Quand on dit, quand je disais: Laissez l'entraîneur diriger à sa façon, l'entraîneur aussi... Il l'est encadré, l'entraîneur. Lui aussi, il a des grades à passer.

Ça serait-u... Oui, ça serait bon, je l'ai dit tantôt, ça serait bon qu'une personne supervise un peu tout ça, sauf que ça va prendre des moyens tantôt pour le faire aussi. Est-ce qu'on a ces moyens-là? Ça, je le sais pas. Mais, oui, c'est une bonne façon. Est-ce que c'est dans l'entraînement qu'il faut le voir? Est-ce que c'est sur les parties? C'est tout le temps. Est-ce qu'un, c'est assez quand on calcule sur le nombre? Calculez le nombre d'équipes qu'il peut y avoir par région. Un, est-ce que c'est assez? Ça en prendrait sûrement plus qu'un à ce moment-là pour vérifier ça, pour vérifier ce qui se passe.

Oui, nous, on a des programmes. Il y a des programmes qui se font maintenant dans certaines villes, dans certains loisirs, au niveau des orientations sexuelles sur les enquêtes policières, qu'on appelle, pour pouvoir essayer de prévenir tout ce qui pourrait arriver au niveau des atouchements ou peu importe. Donc, ça a été mis en place. Oui, on a encadré des gens à ce moment-là. On est capable sûrement de le faire aussi dans d'autres points au niveau de la violence verbale, au niveau de la violence psychologique ou peu importe. Bon.

Mais, encore là, qui va être mandaté puis combien de personnes vont l'être? C'est une grosse question. Mais, oui, je pense qu'ils sont suivis. Assez? Je ne suis pas capable de vous répondre, je ne suis pas formateur, mais il faut, encore là, donner des instruments à certaines personnes pour pouvoir dire: Lui...

C'est comme dans d'autres choses, hein, il y aura toujours des bonnes personnes puis il va toujours y en avoir des moins bonnes, sauf que, quand on arrive avec des bénévoles, c'est pas évident toujours de dire à un bénévole, même s'il est moins bon qu'un autre: Tu ne

fais pas l'affaire, on va en prendre un autre. Il y en a pas tant que ça, des bénévoles qui veulent vraiment donner de leur temps. Il y en a beaucoup qui veulent donner de leur temps parce qu'ils ont quelque chose en arrière, mais pour dire qu'on a des vrais bénévoles, il n'y en a pas toujours des vrais. Donc, c'est pas toujours évident non plus à trouver. Souvent... Je pense qu'il y a des exceptions dans le hockey mineur qui font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont. C'est pas toujours un luxe.

M. Désilets: J'aurais une dernière question, M. le Président.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: C'est un dossier qu'on n'a pas tellement abordé jusqu'à présent, mais c'est la place des femmes dans... les femmes comme entraîneur. Bien sûr, il y a des filles qui vont aussi jouer, mais des femmes comme entraîneur, ça a-tu leur place, d'après vous?

M. Dom (Patrick): Je vais vous dire que je n'en connais pas.

M. Désilets: Vous n'en connaissez pas?

M. Dom (Patrick): Mais je peux vous dire qu'il y a des femmes gérantes.

M. Désilets: Oui.

● (10 h 10) ●

M. Dom (Patrick): O.K.? Mais, derrière le banc, derrière le banc, il n'y en a pas. J'en ai rarement vu, rarement vu. Ça serait peut-être une bonne chose, parce que je peux vous dire que, moi, en recevant les papiers des équipes qui viennent, que ce soit de la province ou d'en dehors, quand tu reçois les papiers remplis par une dame, il ne faut pas que je le nie, c'est beaucoup mieux fait que par un homme.

Il faudrait peut-être mettre de la place là-dessus. On regarde ce qui se passe avec Danielle Sauvageau, qui est l'entraîneur de l'équipe de hockey féminine. Je pense qu'elle est respectée. Elle a été elle-même derrière le banc du... je pense que c'est du Rocket de Montréal dans la Ligue junior majeur du Québec et elle était respectée. Peut-être qu'on aurait beaucoup plus de respect aussi à ce moment-là quand on aurait une femme qu'un homme. Ça peut être une chose qui peut être à développer. Peut-être qu'on n'y pense pas ou que les femmes n'ont peut-être pas le goût non plus; on ne le sait pas. Mais je pense que ça pourrait être un bon point.

Moi, s'il y a un point que j'aimerais... Puis, tantôt, que vous avez apporté, c'est par rapport à la boisson. Pour répondre à ce que vous dites: C'est pas un problème dans les arénas. Puis c'est pas parce que ça fait souvent une partie du financement. J'ai jamais vu personne ou rarement vu personne en état d'ébriété ou en état de boisson dans les estrades, très rarement. Pour vous dire, je n'en ai jamais vu. Ce n'est pas en une heure — une partie de hockey, en saison régulière, dure 1 h 20 min, 1 h 15 min — que quelqu'un va prendre un...

Il y a beaucoup plus de violence à cause de la boisson dans les tournois dans les corridors d'hôtel que

dans l'aréna lui-même. Quand on parle de boisson, je crois qu'on parle beaucoup plus de boisson... Puis j'écoutais, avant-hier, la personne qui était ici à ma place qui était l'Association des pompiers et des policiers. Si vous allez au semi-pro, il y a un problème de boisson. Si vous allez au junior, il y a des problèmes de boisson. Mais je ne pense pas qu'au hockey mineur — atome, pee-wee, bantam, midget — la boisson soit un problème dans les estrades, loin de là.

Il y a un problème au semi-pro. Nous, au Colisée, il s'en vend; on n'a jamais eu de problème, on n'a jamais expulsé personne, de ce que je me souviens, dû à la boisson. Puis, comme je vous dis, personnellement — puis pas juste au Québec, même en Ontario, aux États-Unis, dans l'Ouest — j'ai rarement vu quelqu'un en état d'ébriété ou qu'une bataille soit causée à cause de la boisson.

M. Désilets: Je vous remercie beaucoup, M. Dom.

M. Dom (Patrick): Ça me fait plaisir.

Le Président (M. Vallières): Merci. M. le député de Roberval.

M. Laprise: ...M. le Président. Pas parce que j'ai eu beaucoup d'enfants qui ont joué au hockey, je n'en ai eu seulement qu'un, mon plus vieux, puis c'était une religieuse qui était son entraîneur. Et je peux vous dire qu'elle colletaillait pas mal. Elle assistait à ses joutes des fois puis elle avait l'épaule assez souple pour donner un bon coup d'épaule quand c'était l'occasion. Mais, quand même, ça a été profitable pour les jeunes. Je pense que le fait que c'était une femme, elle faisait ça même plus en douceur un peu qu'un homme.

Moi, ce qui me préoccupe là-dedans, est-ce que... J'ai pas suivi tellement le hockey des jeunes, mais est-ce que la formation technique du hockey, est-ce que la technique du hockey est enseignée à ces jeunes-là qui font de la compétition et qui... Parce que, bien souvent, on a vu des bons joueurs de hockey percer parce que, justement, ils avaient une technique. Ils avaient pas rien qu'une technique d'épaule, ils avaient une technique de hockey, que le bâton qui était sur la glace, ils savaient faire des passes, ils savaient faire des passes au bon moment, être au bon endroit au bon moment. Et ça permettait d'être plus efficace et d'être plus rentable pour son club. Et c'était pas à force de bras qu'ils gagnaient, c'était par la technique. Ce qui augmente justement l'éthique professionnelle des joueurs, c'est peut-être cette technique-là. Est-ce qu'on enseigne ça aux jeunes qui font de la compétition de hockey?

M. Dom (Patrick): C'est enseigné, c'est enseigné, mais, vous savez, ça, c'est... C'est enseigné, mais c'est comme quelqu'un qui n'est pas bilingue qui veut prendre des cours d'anglais à une heure par semaine.

M. Laprise: C'est pas suffisamment enseigné.

M. Dom (Patrick): C'est... Pas suffisamment, et il y a des ressources qui manquent. Comment de fois on est obligés, les jeunes, de pratiquer samedi matin, à

6 heures du matin, où... Il n'y en a pas, d'heures de glace de disponibles. Dans le temps, oui, il y avait juste du hockey. Dans le temps, dans mon temps où on jouait, oui, on avait des belles heures de glace puis, oui, on pouvait pratiquer deux à trois fois par semaine, puis jouer deux fois par semaine.

Mais, maintenant, il y a du curling, il y a de la ringuette, il y a du hockey féminin, il y a du patinage libre, il y a du patinage de vitesse sur courte piste. Donc, les heures de glace au niveau des arénas sont beaucoup plus monopolisées qu'elles pouvaient l'être dans le temps. Donc, oui, il y a des ressources. Comment de fois j'ai... Je disais dernièrement encore: Bon, on a un aréna, mais on n'est jamais capable d'avoir la glace parce qu'on n'a pas d'heures de glace de disponibles. On a une heure, une heure et demie, des fois où... Donc, c'est... Oui, c'est enseigné, mais pas assez.

M. Laprise: Mais ça pourrait être une alternative en fait pour diminuer justement la violence, là. Ça pourrait aider à se concentrer sur sa technique au lieu de se concentrer pour écraser l'autre.

M. Dom (Patrick): Mais, comme je vous dit, il y a deux points dans ça: il y a de la participation puis les compétitions. Il faut que le hockey demeure un jeu; il faut qu'on s'amuse. On a le droit d'être bon puis de s'amuser en même temps. Mais tu n'as le droit d'être violent pour autant. Donc, il faut que le jeu... Il faut qu'on inculque aux gens, autant aux entraîneurs, que, non, on n'en fera pas, de carrière dans la Ligue nationale avec ça puis qu'on va s'amuser. Puis, quand on arrivera à 17, 18 ans, on arrêtera de jouer au hockey, on aura joué pendant 10, 12 ans puis on va s'être amusé pendant 10, 12 ans. On va avoir appris des choses pendant 10, 12 ans. Ils vont nous l'avoir enseigné comme on l'enseigne à l'école. Mais, au moins, on va s'être amusé, puis je pense que c'est la base. Il faut revenir à ce que le jeu... On dit, à Loto-Québec: Le jeu doit demeurer un jeu. Il faut que le hockey aussi demeure un jeu; il faut qu'on ait du plaisir à pratiquer ce sport-là.

Si on veut en faire une carrière, c'est une autre chose, mais, quand on sait, comme je l'ai dit tantôt, qu'il y a 1 % qui vont en faire une carrière, il ne faudrait peut-être pas qu'on mette tous les oeufs dans le même panier.

M. Laprise: Est-ce que les jeunes qui font de l'éducation physique à l'école plus prononcée, par exemple, qui ont plus d'heures, qu'il y a plus de formation, est-ce qu'ils sont plus aptes à pratiquer ce sport-là de façon non violente?

M. Dom (Patrick): Oui, je le crois. Définitivement que les programmes sports-études, que ça soit ici, dans la région de Québec ou ailleurs, eux ont beaucoup plus de ressources au niveau temps de glace, sont beaucoup plus suivis parce qu'ils sont un groupe qui ne sont pas beaucoup, ne sont pas nombreux, et ils ont peut-être des fois deux, trois même, entraîneurs pour ce groupe-là. Et puis ils passent trois, quatre heures, pas uniquement sur la glace, parce que, à ce moment-là, il y a des programmes hors glace aussi qui ont lieu, mais ils sont beaucoup plus encadrés. Et je suis convaincu que

ces jeunes-là, même s'ils font partie une fois d'une équipe différente, ces jeunes-là personnellement sont beaucoup moins violents que les autres. Je suis convaincu de ça.

M. Laprise: Parce que, nous autres, à la commission scolaire, chez nous, et à la ville, on avait fait un échange entre l'aréna, qui devenait un plateau de formation, avec les gymnases pour les adultes le soir. Et, pendant les cours, les élèves allaient se pratiquer à l'aréna. C'était un échange de bon aloi entre la ville et la commission scolaire, et ça a permis justement à des jeunes de pratiquer davantage. Vous le savez, de la violence, il y en a qui en font en jouant aux cartes.

M. Dom (Patrick): C'est certain. Dépendant, comme je vous dis...

M. Laprise: Ils s'engueulent.

M. Dom (Patrick): Il y en a partout de la violence, il y en aura toujours aussi... Ha, ha, ha!

M. Laprise: Hein, c'est vrai!

M. Dom (Patrick): Sauf que je pense, je suis convaincu que, comme j'ai dit tantôt, le mot violence est gros, mais que, pour empêcher ces gestes-là et pour empêcher la violence verbale, physique, on n'est... ça ne prend pas... On n'est pas loin de régler ce problème-là si... Et puis ceux qui ne voudront pas absorber ou se mettre vis-à-vis ce qui va avoir été dit, c'est eux autres qu'il faut vraiment cibler.

M. Laprise: Merci beaucoup.

Le Président (M. Vallières): Merci. Alors, nous nous dirigeons maintenant vers le député de Mont-Royal pour les quelques prochaines minutes. M. le député.

M. Tranchemontagne: Merci, M. le Président. M. Dom, bonjour. Bienvenue ici et merci de votre présence. Je voudrais aussi également, comme les autres avant moi, vous féliciter de votre travail au Tournoi pee-wee. J'ai été à même... J'ai peut-être un avantage sur les autres. J'ai été à même de connaître de près le Tournoi pee-wee, ayant été président du Carnaval de Québec en 1977. Et je sais tout ce que ça peut représenter pour les jeunes qui se présentent au Tournoi pee-wee.

D'emblée, je voudrais vous dire que je partage la grande, grande majorité de vos opinions. Il y en a une que vous avez émise qui me laisse perplexe, quand vous avez dit que vous ne croyez pas que la mise en échec était une des causes ou la cause de la violence prononcée au hockey.

À travers les gens qu'on a entendus jusqu'à date, on se rend compte que, par exemple, le hockey féminin où il n'y a pas de mise en échec, il n'y a pas de violence. Peut-être que les femmes aussi sont peut-être au départ un peu moins violentes que les hommes, ça y est pour quelque chose. Mais je vais vous donner d'autres exemples, le soccer, par exemple, où ce sont souvent les mêmes jeunes qui peuvent jouer au soccer et au hockey,

il y a moins de violence. Et on sait qu'au soccer les cartons sortent assez rapidement de la part des arbitres pour empêcher toute forme de violence.

● (10 h 20) ●

L'autre sport sur lequel j'aimerais attirer votre attention, c'est le basketball, le basketball où c'est défendu de se toucher même. Alors... Et, au basketball, il y a très peu ou pas de violence non plus.

Et, moi, je ne pense pas qu'en soi la mise en échec soit un problème fondamental en soi, mais le problème, c'est que ça amène une forme de réaction peut-être. Tu sais, si je reçois une mise en échec de vous, je vais peut-être avoir une réaction ou vice versa et, à ce moment-là, ça peut amener... Et il me semble que, si on éliminait totalement toute mise en échec jusqu'à un certain moment — puis ça, ce serait ouvert pour discussion — il me semble que ça nous amènerait beaucoup plus vers un hockey qui serait plus comme le hockey féminin, plus comme le soccer, plus comme le basketball, au niveau de la violence particulièrement.

M. Dom (Patrick): Ce que j'ai voulu dire... Puis remarquez que je suis personnellement contre la mise en échec au niveau pee-wee. Première des choses. Ce que j'ai voulu dire, c'est que vous amenez le soccer, vous amenez le basketball, vous amenez, peu importe, c'est des sports... Par exemple, ces deux sports-là, on n'a rien dans les mains. On a un ballon. On ne peut pas... Quand même qu'on tirerait le ballon, c'est pas... Donc, ce que je veux dire c'est que, si on reçoit un coup, la façon... On n'ira pas se venger avec nos mains, la façon qu'on va se venger, c'est avec notre hockey. C'est ça, c'est juste cette violence-là gratuite, là, qu'il faut enlever. C'est pour ça... C'est ce que je disais... Est-ce que... Je ne pense pas que la mise en échec va régler ce problème-là même si je vois qu'en dehors il y a moins de coups de vicieux. Il y en a quand même, je ne dis pas qu'il n'y en a pas, on ne les élimine pas tous, il y en a quand même, mais il y en a moins comparativement ici au Québec à ce que je peux voir. Donc, pour faire l'exemple du soccer, c'est vrai qu'il n'y a pas de contact physique, mais, après ça, ce qui arrive, c'est soit les points ou peu importe, tandis que c'est tellement facile avec un hockey de cinq pieds d'en donner un coup, même des fois tellement souvent sans que ça paraisse.

Pourquoi, des fois, on voit un joueur qui se revire et puis là ça commence vraiment les coups de bâton? Parce que c'est une arme qu'ils ont entre les mains. Donc, au lieu, des fois, de se faire donner un coup, si on reçoit une bonne mise en échec... Comme je vous dis: Je ne suis pas pour la mise en échec; au contraire, je suis contre, surtout à l'âge pee-wee parce qu'il y a trop de différence de grandeur puis de poids. Mais c'est-u parce qu'il y a la mise en échec? C'est une question que je me pose tout simplement, puis je ne suis pas capable de répondre. C'est-u parce qu'il y a de la mise en échec en dehors au Québec qu'il y a moins de coups vicieux spécialement avec le hockey, avec le bâton? C'est peut-être pour ça que je me pose la question.

Mais c'est juste qu'il y en a plusieurs qui s'en servent comme une arme comparativement au soccer ou au basketball où il n'y en a pas, d'arme, à l'exception du ballon. La crosse, par exemple, qui est un sport très

violent, c'est le même principe qu'au hockey, c'est des coups de bâton. Aussitôt qu'on a une arme entre les mains, on s'en sert souvent pour se défendre ou pour répliquer à un coup.

M. Tranchemontagne: Merci, M. Dom. J'aimerais terminer au niveau professionnel, maintenant, deux secondes, parce que, personnellement, je crois que le hockey professionnel, c'est ça qui donne des fois les idées aux jeunes, etc. Ce qui me fascine, et puis peut-être que je me trompe, mais il me semble qu'autrefois, quand les joueurs étaient moins protégés — puis je ne suis pas en train de faire une hérésie, je ne suis pas en train de demander que les joueurs soient moins protégés — mais il me semble que, quand il n'y avait pas de casque, par exemple, les joueurs étaient moins protégés. Il me semble qu'on se servait moins de son bâton — puis je veux juste poursuivre sur votre lancée — pour blesser l'adversaire. Je ne dis pas que ça n'arrivait jamais, là, mais il me semble qu'en termes de fréquence on ne voyait pas ces coups vicieux qu'on voit maintenant au hockey professionnel qui, encore une fois, souvent est vu par ces jeunes-là qui apprennent, qui, des fois, ont tendance à imiter les plus grands et les vedettes. Alors, je ne sais pas qu'est-ce qu'il faudrait faire au niveau du hockey professionnel pour peut-être diminuer, là, la violence et que l'exemple soit donné différemment aussi aux jeunes.

M. Dom (Patrick): Si, nous, on a un problème au niveau de la violence dans le hockey mineur, je peux vous dire que la Ligue nationale de hockey, c'est pas un problème qu'ils ont, c'est un fléau. Et de un. Il n'y a plus personne qui se respecte dans ça. Peu importe qui ce sera, il n'y a plus aucun respect vis-à-vis des joueurs et, oui, ça doit être... Je pense que ça se répercute sur nos jeunes.

On a parlé quelquefois ici... Je lisais l'incident de Marty McSorley sur Donald Brashear. Quand on le présente 50 fois ou 100 fois à la télévision, c'est certain que ça doit nous être inculqué dans notre tête puis dire un jour... Dans notre subconscient, on doit se souvenir de ce geste-là quand on voit des gestes qui sont posés, des plaquages par derrière à deux pieds de la bande. Puis on dirait que les réseaux de télévision, les réseaux de nouvelles ont le tour de nous représenter ça autant comme autant. Alors qu'on l'a très bien vu une fois ou deux, on n'est pas obligé, je pense, de répéter, et de répéter, et de répéter, toujours de voir cet incident-là à la télévision. Non. C'est comme les films de violence, un peu, des fois, il y a des choses qui sont prouvées, c'est un peu la même chose. Si on se dit: Bon, il s'est servi de son hockey comme une arme, pourquoi pas moi? C'est pas une raison pour le faire. Mais eux aussi ont un problème, mais un problème beaucoup plus grave.

Mais je pense que, encore au hockey mineur, on respecte encore son ami, son partenaire de classe, même s'il joue contre nous. Je ne pense pas que, dans la Ligue nationale, les personnes qui se respectent... Et tant que l'Association des joueurs de la Ligue nationale ne mettra pas un terme à ça, c'est pas la Ligue qui va mettre un terme à ça, c'est... Tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un joueur qui restera handicapé dans une chaise roulante pour le restant de ses jours ou qui sera mort,

qui sera décédé sur la patinoire, on ne fera rien. On va faire bien souvent comme dans d'autres choses: on va attendre qu'il y ait un décès ou une paralysie à vie pour agir. Puis, ce jour-là, il sera peut-être trop tard. Puis je pense qu'aujourd'hui, pour nous, en ce qui nous concerne, nous, il n'est pas trop tard puis il y a moyen de faire quelque chose, je pense.

M. Tranchemontagne: Merci, M. Dom.

Le Président (M. Vallières): Bien, je vous remercie. Alors, ça va conclure votre représentation. Nous vous remercions beaucoup de cette présentation. Et nous allons suspendre quelques minutes, le temps de permettre à la Ligue de développement du Midget AAA du Québec de bien vouloir prendre place. Merci.

(Suspension de la séance à 10 h 26)

(Reprise à 10 h 28)

Le Président (M. Vallières): Bien. Alors, M. Baillairgé, de la Ligue de développement du Midget AAA du Québec, nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue à nos travaux. Alors, pour la prochaine heure, nous aurons l'occasion de vous entendre et d'échanger avec vous. Et, pour les prochaines 20 minutes, la parole est à vous pour la présentation de votre mémoire.

Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec inc.

M. Baillairgé (Denis): Merci, M. le Président. Membres du comité, ça me fait extrêmement plaisir aujourd'hui d'être parmi vous. Et la façon que j'ai pensé aborder le sujet, c'est que, dans la Ligue de hockey Midget AAA, où nous regroupons les meilleurs joueurs de 15-16 ans du Québec, notre mission est d'offrir aux jeunes qui évoluent dans notre circuit un coffre à outils, autant sur le plan sportif, académique, autant dans son implication sociale. C'est qu'en ce sens-là on veut aujourd'hui... J'ai une douzaine de points, d'actions que nous posons année après année et que, de façon inconsciente, ce sont des choses qui font que la violence au hockey, chez nous, elle n'est pas présente. Et donc, je vais y aller étape par étape. Je vais vous énumérer les gestes que les administrateurs chez nous, que les entraîneurs, que les gens qui encadrent les jeunes font jour après jour et qui nous amènent dans un contexte sportif peut-être un peu différent.

● (10 h 30) ●

C'est sûr que dans un premier temps la Ligue de hockey midget AAA, c'est l'élite et ce sont des jeunes qui — c'est ce qui m'emballa aussi à chaque fois que je vais voir un match — c'est que c'est des jeunes qui s'y donnent à 100 %. Parce que, tous les jours, lorsqu'ils évoluent sur la glace, bien, il y a beaucoup de dépisteurs, il y a beaucoup de gens qui viennent les voir et il sont épiés. Puis, à la fin de l'année, leur bulletin, au niveau sportif, c'est le repêchage de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Ça fait que ces jeunes-là ont à performer pas un match, mais pendant les 21 semaines du calendrier et par la suite lors des séries. Ça fait qu'en

ce sens-là ils se doivent jour après jour de donner un rendement hors de l'ordinaire, ce qui donne du hockey enlevant, ce qui donne du hockey virile, mais du hockey propre et du hockey... On me dit souvent que c'est le secret le mieux gardé en ville.

Tout d'abord, ce qu'on fait avant de débiter une saison, c'est qu'on fait une tournée des 12 précamps des équipes de la Ligue midget AAA. Et les parents et les joueurs sont rencontrés lorsqu'il y a encore 50 joueurs au camp des équipes afin de leur expliquer la mission de la Ligue, les objectifs et les droits des joueurs dans notre circuit. Et les administrateurs de la Ligue qui se promènent à travers les 12 villes de notre circuit pour rencontrer ces parents-là, ça se fait à cette période-ci de l'année. Justement, hier soir, à Sainte-Foy, c'était la rencontre avec les parents des jeunes qui vont se présenter au camp du mois d'août. Donc, ces gens-là, on leur explique à quoi ils doivent s'attendre lorsqu'ils évoluent dans le hockey midget AAA, et on répond à leurs questions, on répond à leurs attentes et on leur explique quels sont leurs droits lorsqu'ils se présentent chez nous.

Par la suite, au mois d'août, lorsque les équipes sont complétées à la fin du mois d'août, bien, chacune des équipes s'assoit avec le joueur, le parent, et on signe un contrat, un contrat qui est ça d'épais, où un comité, chez nous, de gens, composé de notaires, d'avocats, de gens de lois, se sont assis afin de mettre à l'intérieur de ce contrat-là tous les éléments qui couvrent une saison dans le hockey midget AAA afin que les parents soient conscients dans quoi qu'ils s'embarquent. Et, de plus, entre les équipes de la Ligue, on signe... on appelle ça un contrat de gage afin que les gens se respectent, afin que les gens s'engagent à ne pas se poursuivre l'un contre l'autre. On sait que, lorsque la victoire, à un moment donné, devient, à la fin d'une saison, très importante, bien... On sait que dans le passé on a déjà vu dans d'autres circuits que des équipes voulaient poursuivre la Ligue, voulaient poursuivre une autre équipe. Mais nous, entre nous, nous signons un contrat de gage afin de s'assurer que les gens vont se respecter et que les gens vont travailler ensemble.

De plus, je pense qu'on est sûrement, tous sports confondus, la seule ligue au monde qui participe à l'engagement et au congédiement des entraîneurs. Disons que la Ligue, depuis une dizaine d'années, nous sommes 50-50 dans l'engagement et dans le congédiement des entraîneurs. Donc, le directeur exécutif de la Ligue fait partie de tous les comités de sélection pour l'engagement des entraîneurs de chacune des équipes, et, par la suite, au cours de la saison, il voit à superviser des entraînements, à superviser des matchs, à faire des comptes rendus avec l'entraîneur. En ce sens-là, lorsqu'une équipe, en cours de route, veut changer d'entraîneur, elle se doit d'avoir l'approbation de notre directeur exécutif. À ce moment-là, il y a une période de trois semaines où le directeur exécutif de la Ligue, et il n'est pas un dirigeant de l'équipe, avise l'entraîneur qu'il est dans une période où il est évalué et qu'on a trois semaines, lui et l'entraîneur, pour relever le défi de remettre l'équipe sur les rails. Je peux vous dire que, au fil des années, ça a évité beaucoup de congédiements, ça a amené une continuité — des entraîneurs qui restent en poste plus longtemps, des entraîneurs compétents — et

ça amène un contexte beaucoup plus sain à l'intérieur de ces équipes-là. De plus, les entraîneurs chez nous doivent avoir une accréditation qui est quand même très élevée. Ils doivent être de niveau avancé I et ils doivent avoir le volet théorique III du Programme national de certification des entraîneurs.

De plus, lorsqu'un entraîneur est engagé chez nous ou un entraîneur adjoint, bien, il y a une enquête faite autour de cette personne-là afin de savoir ses antécédents, afin de connaître s'il a été un bon citoyen dans le passé, parce qu'il devra diriger 19 athlètes de haut niveau. Comme je vous l'ai dit un petit peu tantôt, la plupart des matchs dans la Ligue de hockey midget AAA sont supervisés par un membre de la Ligue. Les superviseurs s'assurent que le respect... la sécurité est bien respectée dans l'aréna, tant pour les joueurs, pour les arbitres que pour les spectateurs. Le superviseur a également la responsabilité de signaler au comité hockey de la Ligue midget AAA, et si nécessaire au comité de discipline, tout incident qui pourrait survenir avant, pendant et après un match. Le superviseur fait aussi rapport au comité hockey de la Ligue du travail des entraîneurs et du temps de glace qu'ils accordent aux joueurs.

Il y a aussi la supervision des entraînements. Vous savez, nos équipes ont la chance de pratiquer environ quatre fois par semaine sur la glace et une ou deux fois hors glace, et tout ça, bien, ça doit se faire avec une supervision. Ces athlètes-là sont en pleine croissance, sont des athlètes qui ont beaucoup de vouloir, et nous, bien, la Ligue, on a un système de supervision afin que ces gens-là puissent avoir encore plus de contenu, avoir des gens qui les confrontent sur les actions qu'ils portent, et de cette façon-là nous croyons que le tout s'améliore beaucoup.

Tantôt, je vous ai expliqué les correctifs ponctuels... Non, je vous ai parlé plutôt tantôt des rencontres d'avant saison de la Ligue avec les joueurs et les parents. Donc, ça se fait en début de saison et donc il y a beaucoup moins d'interrogations.

Le point 6, c'est la rencontre régulière de la Ligue avec les entraîneurs, les arbitres, et donc un membre du comité hockey de la Ligue siège sur le comité arbitre provincial qui assure à ceux-ci qu'ils sont informés régulièrement des demandes, des exigences de la Ligue sur l'application stricte des règles du jeu de l'Association canadienne de hockey et de Hockey Québec et de ses règles propres. En début de saison, les entraîneurs, les arbitres se rencontrent pour échanger sur l'application des règles et le contrôle de la violence au hockey. Au début des activités, immédiatement avant les camps d'entraînement, les entraîneurs participent à une journée de formation. Il en est de même lors des pauses du Match des étoiles et de la mi-janvier. Donc, on fait ça deux fois par année, soit la première fin de semaine avant le camp d'entraînement et à la pause du Match des étoiles. On réunit nos entraîneurs et il y a des experts qui viennent leur donner des séances et il y a aussi des échanges entre les entraîneurs, où on leur amène notre philosophie, où on discute avec eux. Parce que ce n'est pas toujours au bureau des gouverneurs que le premier travail se fait. On le fait, quand ça touche les joueurs, auprès des entraîneurs, et je veux vous donner un exemple comme ça.

Cette année, on en est venu à une nouvelle réglementation pour les gardiens de but. On voulait s'assurer que les gardiens de but aient un minimum de parties dans les filets et, en ce sens-là, bien, ça a été... lors d'une discussion animée, avec les entraîneurs qui ne partageait pas exactement ce que la Ligue voulait, et à force de discuter, on en est venu à un consensus, et, cette année, bien, on a mis de l'avant cette nouvelle réglementation qui a été un succès que tout le monde a respecté, et je pense que c'est les jeunes gardiens de buts de notre Ligue qui en sont les gagnants.

● (10 h 40) ●

De plus, des territoires équilibrés amènent une saine compétition. Vous savez, la géographie du Québec, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin là-dessus, vous la connaissez très bien, vous venez de différents milieux du Québec. Donc, il est difficile de constater que la violence au hockey provient très souvent du manque d'équilibre entre les formations en présence ou la frustration, la violence verbale et souvent la violence physique. La Ligue midget AAA s'assure que, en chaque début de saison, chacune des équipes de la Ligue a les mêmes possibilités de se développer et de bien performer. La Ligue, dans cette division des territoires, s'assure que chaque équipe a le même nombre d'équipes pour le recrutement de ses joueurs. De plus, un premier jumelage avec l'équipe la plus près de son territoire ajoute à l'équilibre. Et finalement, un deuxième jumelage avec la deuxième équipe la plus près de son territoire permet aux 238 meilleurs joueurs de hockey de 15 et 16 ans d'évoluer dans la Ligue midget AAA. L'équilibre ainsi obtenu nous assure une compétition plus saine, comme l'a démontré le classement de la saison régulière, alors qu'avec deux semaines à faire seulement deux positions sur 12 étaient définitives.

Les entraîneurs ont l'obligation d'utiliser tout le personnel mis à leur disposition. Les deux gardiens de but doivent disputer un minimum de parties et être impliqués dans un minimum de minutes en saison régulière. Cette situation d'obligation, d'utiliser tout le personnel, est un élément de frustration de moins chez les joueurs et les parents qui permet d'éviter des excès lors des sessions de jeu. L'équilibre entre les équipes évite beaucoup de frustration.

Point 8. Ajout aux règles de l'Association canadienne de hockey et de Hockey Québec. L'Association canadienne de hockey émet et gère les règles qui régissent la façon de jouer le hockey au Canada. Hockey Québec y ajoute sa touche particulière et son code d'éthique. Aux règles de ces deux associations, la Ligue midget AAA ajoute des incitatifs pour le maintien de l'ordre et de la discipline. Je vais vous donner un exemple: à sa cinquième infraction dans un même match, un joueur est retiré du match et est suspendu pour le match suivant. En 252 matchs cette saison, deux joueurs seulement des 238 ont subi cette suspension. Une équipe qui se mérite 24 infractions dans un même match voit son entraîneur chef suspendu pour le match suivant. Au cours des quatre dernières saisons, dans plus de 100 matchs, un seul entraîneur a eu à subir cette suspension.

Les périodes de réchauffement sont souvent les foyers d'éléments de violence; c'est la raison pour laquelle la Ligue midget AAA a mis en place plusieurs

moyens pour contrôler ces éléments, dont l'usage strict de sa zone de glace. Les arbitres ont... Au cours de la dernière saison, les arbitres ont distribué 12 majeures et extrêmes conduites de match pour batailles en 252 matchs, dont huit à la même équipe. Dans aucune de ces batailles les joueurs n'ont enlevé leurs gants et leur casque. Dans l'évaluation de la fin de saison que la Ligue fera de l'entraîneur de cette équipe, une recommandation de non-réengagement de l'entraîneur sera envoyée à son équipe. Les équipes ont l'obligation de filmer les périodes de réchauffement ainsi que tous les matchs; la Ligue et le comité de discipline ont ainsi un instrument nécessaire à la sanction des abus.

8.2 La Ligue s'est dotée d'un mécanisme d'appel pour les gestes non punis par l'arbitre. Lorsqu'une équipe est en mesure de prouver qu'une infraction d'une gravité supérieure à la norme s'est produite, elle fait appel au comité hockey pour demander qu'une sanction soit émise pour l'infraction en question. Cette saison, aucune réunion de notre comité de discipline... À ce jour donc, au moment où on a écrit le mémoire, le comité de discipline, dans toute la saison, n'avait pas siégé une fois. Donc, je vous dirais que c'est au mois de mars qu'on avait écrit ce mémoire-là, donc le comité de discipline n'a pas siégé durant la saison 2000-2001.

Point 9. Sécurité dans les arénas, préposés à la sécurité. Les équipes de la Ligue midget AAA doivent prévoir une... identifier quatre personnes responsables de la sécurité lors des matchs. Les personnes qui abusent de leurs privilèges sont invitées à quitter l'aréna sur-le-champ.

Section réservée aux participants de chaque équipe. Les équipes midget AAA doivent prévoir une section réservée pour les spectateurs de l'équipe visiteuse. Lorsque les bancs sont situés de chaque côté de la patinoire, la section située directement derrière le banc de l'équipe visiteuse est réservée aux spectateurs visiteurs. Lorsque les deux bancs sont situés sur le même côté, qu'il n'y a pas d'estrade derrière les bancs des joueurs, la section située directement devant le banc visiteur est réservée aux spectateurs visiteurs. La présence du gardien de sécurité aux matchs et des sections réservées aux spectateurs visiteurs évite la majorité des incidents associés aux spectateurs.

Encadrement scolaire, un responsable pédagogique par équipe. Dans sa structure de direction, la Ligue midget AAA compte un vice-président à la pédagogie. Chaque équipe de la Ligue compte un vice-président à la pédagogie. Celui-ci fait partie du conseil d'administration de l'équipe; il a la responsabilité de l'encadrement scolaire de chaque joueur. Les joueurs doivent fournir un rendement scolaire égal ou supérieur à celui de l'année précédente. À défaut de réussir ce tour de force, plusieurs moyens sont mis en place pour qu'ils atteignent ces objectifs pédagogiques.

Regroupement sports-études. Cette année, la majorité des joueurs de 11 équipes sur 12 étaient regroupés dans des sports-études, permettant aux athlètes de profiter d'un cheminement scolaire adapté à la pratique de leur sport, ces athlètes inscrits en sports-études étant déchargés de 30 % de la grille-horaire, jouissant d'un encadrement sportif de haute qualité.

Valorisation des efforts scolaires. Dans la Ligue midget AAA, aucun athlète ne reçoit des sommes

d'argent pour ses efforts sportifs, pour des championnats, pour avoir battu des records. Seuls les joueurs étudiants peuvent recevoir des bourses d'études grâce à de généreux commanditaires. Un joueur de chaque équipe reçoit la mention «personnalité académique de son équipe». Parmi ces 12 candidats, un joueur étudiant reçoit le titre de «personnalité académique de la Ligue». À chaque session scolaire, les équipes identifient l'étudiant qui montre la plus grande amélioration scolaire depuis la dernière session, et celui-ci reçoit une bourse d'études. Douze joueurs se méritent ainsi une bourse d'études à chaque session scolaire.

À la fin de l'année scolaire, les joueurs étudiants de l'équipe qui auront montré la meilleure amélioration scolaire par rapport à l'année précédente se verront honorés lors du brunch des champions de fin de saison et reçoivent des prix souvenirs. L'encadrement scolaire et ces incitatifs permettent à la Ligue midget AAA de créer une plus grande valorisation des individus, évitant, la grande majorité du temps, les écarts de conduite.

Implication sociale. Les 238 joueurs de la Ligue doivent s'impliquer socialement en participant à une campagne de sensibilisation aux méfaits des drogues et des produits anabolisants auprès des équipes de hockey mineur de leur territoire et auprès des étudiants des écoles qu'ils fréquentent. Donc, à chaque année depuis plus de 14 ans, avec l'aide de policiers parrains et de spécialistes dans la lutte contre les drogues et les produits anabolisants, les joueurs diffusent les informations nécessaires pour dissuader les jeunes joueurs d'utiliser ces produits dangereux pour la santé.

Tests antidopage. Des tests inopinés contre les drogues et les anabolisants sont de bons moyens de prévention et de sensibilisation. L'éducation est la base d'une bonne conduite. Cette année, 24 tests ont été faits de façon aléatoire à travers les joueurs de la Ligue de hockey midget AAA à des mois différents de la saison, et c'est la deuxième année que l'on peut procéder de cette façon. On a fait une entente avec le Centre canadien contre le dopage, et le Dr Ayotte, chaque année, nous aide beaucoup là-dessus. Ça amène une nouvelle dynamique, ça amène aussi qu'au cours des 12 premières années nous prêchions, nous sensibilisions les jeunes sur les méfaits des drogues et des anabolisants, mais maintenant... Souvent l'image doit parvenir de haut en bas, et le fait que nos joueurs soient testés, bien, ça apporte encore plus de sérieux aux actions qu'on pose à ce niveau-là.

À titre de conclusion, la violence au hockey n'émane pas particulièrement des jeunes qui le pratiquent, mais souvent des images à la une qui sont diffusées dans les différents médias écrits, parlés et électroniques. L'encadrement des jeunes est la clé du contrôle de la violence au hockey. Nous croyons qu'avec les éléments que nous avons mis en place à la Ligue midget AAA nous contrôlons plus efficacement les éléments qui sont susceptibles d'amener de la violence au hockey.

L'engagement des dirigeants, l'engagement des parents, l'engagement des joueurs, la volonté des joueurs de graduer junior ou universitaire, la qualification des entraîneurs, la volonté des entraîneurs de graduer au niveau junior ou universitaire, la qualification des arbitres, la volonté des arbitres de graduer,

l'encadrement sportif offert aux athlètes, l'encadrement scolaire fourni, la valorisation des efforts scolaires, l'implication sociale, l'éducation que reçoivent les athlètes en support aux parents, voilà autant de motifs et d'incitatifs qui nous permettent de vous dire que dans les activités de la Ligue midget AAA, la violence au hockey ne fait pas partie de notre quotidien.

● (10 h 50) ●

Et j'aimerais, à titre aussi de conclusion... Moi, je suis parti de Laval ce matin tranquillement pour venir vous rencontrer et, en Mauricie, j'ai arrêté et j'ai lu *Le Nouvelliste*. Il y avait un article qui parlait des délibérations jusqu'à date. Et il y a quelque chose qui m'a plu à l'intérieur de ça, c'est qu'il y avait une agence de joueurs de la Mauricie qui disait que dans des États américains, que les jeunes ne peuvent être approchés avant qu'ils soient majeurs par des agents, ne peuvent pas avoir d'agents avant ça. Je crois qu'au Québec présentement au moins 25 agents font partie de l'Association des joueurs. Il y a quelques années, il y en avait seulement trois ou quatre, et maintenant il y en a 25 pour un marché qui... Comme vous le savez, de tous les jeunes qui jouent au hockey mineur, peut-être 1 % graduent chez les professionnels et des jeunes qui jouent midget AAA, peut-être un pourcentage de 5 %. Et, si vous étiez dans le giron du hockey et surtout midget AAA ou junior, vous pourriez voir la pression que les agents mettent sur le système afin de pouvoir aller chercher des jeunes.

Il y a pas très très longtemps, j'ai fait... Je vous dirais, il y a quatre ou cinq ans, j'avais écrit une lettre à M. Bob Goodenow, le président de l'Association des joueurs, pour lui dire que les agents ne respectaient pas les jeunes et qu'ils devaient cesser les pressions qu'ils faisaient tous les jours. Et je lui expliquais dans ma lettre que le hockey junior au Québec, aucun dépisteur n'a le droit de parler aux parents et aux joueurs avant que la saison soit terminée. Et je lui demandais la même coopération auprès des agents. Et, cette saison-là, tous les agents ont reçu une lettre de M. Goodenow leur demandant de cesser ces pressions-là. Mais, comme vous le savez, ils ont trouvé des moyens de contourner ça, et maintenant, bien, ils vont les voir bantam, pee-wee, et j'ai lu ce matin, même atome.

Ça fait qu'en ce sens-là j'ai eu... Ça fait plusieurs années que je m'occupe du hockey midget AAA, et, que ce soit des parents qui occupent des postes de tous les niveaux dans la société, des présidents de compagnie à des gens qui sont des cols bleus dans d'autres domaines, ils m'ont souvent demandé mon avis. Et, ces gens-là, quand ils sont pris devant le fait qu'il y a plusieurs agents qui les appellent, puis des fois c'est pas les moindres, ils se demandent qu'est-ce qu'ils doivent faire. Bien, ces gens-là sont pris puis ils deviennent tous des citoyens pareils, que ce soit, comme je vous l'ai dit, le président de compagnie, il se sent valorisé là-dedans puis il se sent: Est-ce qu'il y a des choses que je vois pas? Est-ce que je dois pas me tromper puis tout de suite m'engager? Ça fait qu'en ce sens-là les agents les plus sérieux me disent toujours que, avant que les jeunes signent un contrat professionnel, ils n'en ont pas besoin, d'agent. Ça devient une personne supplémentaire qui met de la pression. Mais, à cause du marché, à cause qu'il y a autant de gens puis qu'il n'y a pas de règles,

bien, ça fait qu'ils sont obligés d'embarquer dans la danse eux aussi.

Ça fait que c'est sûr que je profite de l'occasion ici aujourd'hui pour vous en glisser un mot et aussi vous parler aussi du hockey AAA d'été. Les seuls qui ont l'appellation, qui sont reconnus d'avoir l'appellation AAA, c'est la Ligue midget AAA du Québec qui, depuis 25 ans, évolue dans un réseau provincial, et c'est les seuls qui doivent avoir ces lettres-là. On sait que depuis au moins une dizaine d'années, l'été, des gens, pour la plupart des gens qui font ça sur une base personnelle, organisent du AAA d'été et organisent un réseau de tournois non fédérés, organisent de nombreuses équipes où ils choisissent les joueurs qu'ils veulent dans leurs équipes. Dans la même équipe, il peut y avoir un jeune de Laval, un jeune du Minnesota, un jeune de la Gaspésie puis un jeune de l'Abitibi, et ils évoluent pendant sept, huit semaines ensemble.

On sait que le Québec est précurseur dans le non-contact dans les catégories novice, atome et pee-wee. On est les seuls au Canada, chez les atomes et les pee-wee, à jouer sans contact. Et, durant la période d'été, au Québec, bien, une dizaine de tournois, une douzaine de tournois, à partir de la catégorie atome, jouent avec contacts, s'appellent tous des AAA, s'appellent des novices AAA, s'appellent atomes AAA, des pee-wee AAA. Ces gens-là organisent des tournois et je suis pas mal sûr que la plupart font des profits. La plupart ne donnent pas l'encadrement que demande quand tu as le vocable AAA, et je ne pense pas qu'il faut attendre qu'il y ait un jeune atome qui soit blessé gravement ou qu'un jeune pee-wee soit blessé gravement pour poser un geste. On sait qu'il y a une loi, que le contact n'est pas permis. Il faudrait s'organiser. On est en pleine période de ces tournois AAA d'été là et il faudrait poser des gestes.

Ça fait qu'en ce sens-là, c'est ce qui termine ce que j'avais à vous dire. Il me fera plaisir de répondre à vos questions. J'aimerais aussi vous dire que, dans la vie de tous les jours, je suis papa d'un petit gars de 10 ans qui évolue au hockey mineur. J'ai eu la chance d'être son entraîneur quelques fois au cours des dernières années, j'ai eu beaucoup de plaisir à le faire. Et, dans mon emploi de tous les jours, ce qui me permet de gagner mon pain, je suis responsable, régisseur des sports pour la ville de Laval, et ce, depuis 17 ans. Donc, je suis en contact à tous les jours avec le monde sportif, avec le monde des arénas, le monde des plateaux sportifs. J'ai à planifier ce qu'il y a dans les neuf arénas municipaux de la ville et aussi tous les sports d'équipe de la ville. J'ai à négocier ce qui se fait avec les associations régionales. Donc, je pourrai, si vous avez des questions, répondre. J'ai écouté tantôt ce qui s'est dit. Je pourrai, de façon personnelle, répondre à d'autres questions. Merci.

Le Président (M. Vallières): Oui. Alors, merci, M. Baillairgé. C'est très intéressant, vos propos. Et on se rend compte que c'est tout un encadrement que vous donnez à l'exercice du hockey dans votre milieu. Et on se rend compte que, quand ça se fait, il y a peut-être moins de problèmes au niveau des événements malheureux qu'on qualifie de violence, là. Et je remarque chez vous aussi l'aspect valorisation de l'effort. Vous prenez ça... Il y a beaucoup de contrôle

mais, en même temps, il n'y a pas juste des mesures qui sont à l'occasion punitives ou des sanctions, il y a l'aspect valorisation également qui me paraît être un volet dont on n'a pas beaucoup parlé à date et qui peut représenter une certaine importance.

J'aurais peut-être une question pour vous sur les entraîneurs, parce que, depuis le début de nos travaux, il y a pas mal de gens qui sont venus nous dire que possiblement les entraîneurs n'avaient pas suffisamment de formation. On nous a dit aussi que c'était devenu peut-être pas nécessairement facile d'en recruter. Ce sont des gens qui sont des bénévoles, alors il y a peut-être un double problème. Alors, vous comprenez que, de poser des exigences aux entraîneurs quand, un, c'est difficile d'assurer qu'il y ait un certain niveau de permanence et de recrutement, et puis en plus on leur dit: On va devoir vous former davantage. Comment vous situez cette problématique-là? Et, s'il y a quelque chose, est-ce que vous voyez des solutions à cette problématique?

M. Baillairgé (Denis): Je vous répondrais en deux volets. Le premier volet, si je vous parle au niveau du hockey midget AAA, c'est sûr que nos exigences sont hautes, mais je peux vous dire que, à chaque fois qu'il y a un poste d'entraîneur qui est ouvert, il y a de nombreux candidats qui veulent y accéder et des candidats qui ont les compétences. Depuis plusieurs années, nous avons pris la direction que nos équipes doivent toutes être dans des sports-études. Et, pour le mois de septembre prochain, nous travaillons pour que les 12 formations soient dans des sports-études. Ça fait que donc, notre stratégie, c'est que ces gens-là de plus en plus soient des gens engagés par les sports-études, donc des gens qui, au moins à demi-temps, vont gagner leur vie à être entraîneurs dans le hockey midget AAA, donc qui auraient une possibilité de carrière, qui auraient une possibilité de consacrer au moins la moitié de leur temps, si ce n'est pas le temps plein, à leur équipe et aux jeunes de relève dans leur milieu.

Donc, dans un premier temps, pour ce qui est du recrutement, c'est la stratégie qu'on a employée depuis quelques années, puis on a presque atteint notre objectif. Le seul problème que nous vivons présentement, c'est dans la région du Lac-Saint-Louis où la moitié des joueurs sont anglophones et la moitié sont francophones. Et je sais que, via votre ministère et via le milieu dans le Lac-Saint-Louis, il y a des efforts présentement. Il y a présentement une école sports-études anglophone, et il va sûrement, avec le temps, pouvoir y avoir un aspect francophone dans la même école afin que les jeunes des deux langues puissent s'entraîner dans la même école. C'est la seule contrainte, là, qu'on est en train de surmonter. Mais c'est quelque chose qui est surmontable.

Pour ce qui est des entraîneurs dans le hockey mineur, quand vous m'amenez que, oui, c'est difficile d'en recruter, c'est que, de plus en plus, les gens sont exigeants; de plus en plus, les parents mettent de la pression sur le hockey mineur. Et ce n'est pas juste sur le hockey mineur parce que, comme je vous ai dit tantôt, dans mon travail de tous les jours je côtoie des gens de tous les sports d'équipe, et c'est très, très difficile de recruter des entraîneurs. Présentement, les cédules de

soccer, base-ball et de balle molle débutent au cours de la prochaine fin de semaine. Moi, je peux vous dire, sur le territoire de Laval, il y a de nombreuses équipes encore qui n'ont pas d'entraîneur, et les parents de chacune des équipes de ces jeunes-là vont être rencontrés afin d'offrir... si quelqu'un dans l'équipe veut être entraîneur.

● (11 heures) ●

Bien, pourquoi c'est difficile? Parce que les gens sont exigeants. Parce que, aussi, la vie a changé, le portrait de nos vies quotidiennes a changé: les deux parents travaillent; les parents travaillent sur des horaires de travail différents. Il y a aussi, si on se concentre un petit peu plus sur le hockey... Vous savez que le niveau de la natalité... Bien, les Québécois font pas beaucoup de petits nouveaux Québécois. Et donc, les gens... Moi, ce que j'ai remarqué souvent, c'est qu'il y a souvent des parents que leur jeune joue et qu'ils n'ont jamais joué eux-mêmes, ne comprennent pas leur compréhension du jeu, leur compréhension de comment ça se passe. C'est pas toujours pour mal faire, mais c'est un manque de connaissances. Et donc, pour eux, ce manque de connaissances là amène que les points au tableau, bien, c'est ce qu'il y a de plus important; ça fait qu'ils portent des jugements sur bien des choses qu'ils connaissent pas, et ce qui amène que... Avant, on voyait ça souvent, des gens diriger pendant 15 ans, 20 ans, 25 ans; maintenant, bien, c'est beaucoup plus difficile.

Il y a aussi, vous savez, recruter des bénévoles maintenant — le prix du gaz est 84,9 ici, à Québec, il est souvent près de 0,90 \$ dans la région métropolitaine — avoir des gens neutres, qui n'ont pas d'enfant d'impliqué dans les équipes, surtout aux niveaux de participation A, B, C, c'est de plus en plus difficile de recruter des bénévoles. Avant, moi, je me souviens que quand j'étais jeune, le coach midget de mon petit coin de Laval, bien, il a dû être entraîneur pendant 10 ans, 15 ans ou 20 ans. Celui qui était bantam était là depuis des années, jamais eu d'enfants là-dedans, très connaissant puis voulait faire progresser. Mais des gens comme ça, il y en a de moins en moins. Moi, pour ma part, j'en connais de moins en moins. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Le Président (M. Vallières): Oui, très intéressant. M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: Oui, merci, M. le Président. Deux informations, là, que j'aimerais connaître de votre part, si vous avez l'information. Vous avez terminé votre intervention tantôt en disant que, pour l'été, les lignes AAA, même dans l'atome, qu'il y a du contact puis c'est pas permis au Québec. Qui réglemente ça, puis ça relève de qui?

M. Baillairgé (Denis): Ça relève de personne. La Fédération, présentement, n'opère pas de hockey d'été. La Fédération, présentement, négocie avec les propriétaires de ces tournois-là, équipes de hockey d'été là. Ce sont des individus qui ont parti ça il y a un certain nombre d'années et qui gèrent ça à leur façon, qui ne sont pas régis par personne et qui, ensemble, décident comment ça fonctionne. Il n'y a aucune fédération, il y a personne qui les...

M. Désilets: Il y a personne qui gère ça au Québec?

M. Baillairgé (Denis): Non.

M. Désilets: Il y a une zone grise et puis ça fait 10 ans que ça dure?

M. Baillairgé (Denis): Ça fait au moins 10 ans que ça dure, et c'est un phénomène qui grandit d'année en année. Parce que, là, je vais vous donner un exemple concret: Vous pouvez avoir un petit gars qui joue atome B, puis le parent reçoit un coup de téléphone au mois de février, puis: Tu es invité pour jouer dans l'équipe atome AAA de la région ou du coin. Puis ton entraîneur de ta saison a pas vu tous les talents que tu as, on aimerait ça t'inviter. Et là, le parent est tout emballé, s'en va là, ça coûte 500 \$. 400 \$ pour participer à ce groupe-là, où il y a pas beaucoup d'entraînement, mais surtout des matchs de tournoi.

Le jeune aurait joué contact pour la première fois bantam probablement, à l'âge de 13 ans, 14 ans. Et là il a neuf ans, atome B, et l'entraîneur, toute l'année, a essayé de lui montrer comme il faut à freiner encore, et là, il s'en va jouer pendant sept, huit fins de semaine contact contre des jeunes d'autres provinces, contre des jeunes d'autres pays. Il y a beaucoup d'Américains qui participent à ça, et c'est une foire. Et les jeunes qui n'ont jamais joué contact, ceux qui sont les plus violents, bien, sont très contents; ceux qui physiquement sont avantagés sont très contents d'évoluer là-dedans. Les parents se tapent dans les mains. Et oups!, ils se représentent au camp l'année suivante et ils jouent atome B encore ou atome A. Et c'est un cirque qui dure depuis des années.

La Fédération a commencé à négocier avec eux et c'est difficile parce qu'il y a des gens là-dedans qui font beaucoup d'argent et c'est des histoires d'avocats. La Fédération veut pas trop dépenser d'argent d'avocats, puis eux, bien, ces gens-là veulent pas perdre le morceau.

M. Désilets: Eh bien, je vous remercie de nous l'avoir dit, hein! J'en prends acte. On va essayer de faire vérifier ce qu'on peut faire.

M. Baillairgé (Denis): Vous permettez une petite chose là-dessus?

M. Désilets: Oui.

M. Baillairgé (Denis): C'est aussi qu'il y a des gens qui arbitrent ça, ces matchs-là; ces matchs-là sont arbitrés, là, il y a des gens qui ont des chandails noirs pour l'hiver et bleus pour l'été. Ils ne trouvent pas des arbitres pour arbitrer des tournois pendant huit, 10 fins de semaine, où il y a 150 ou 100 équipes à des tournois, donc ils ont des arbitres, ils ont des entraîneurs, ils ont des gens impliqués là-dedans, et il faut faire le ménage là-dedans.

M. Désilets: On en prend bonne note. Un autre point. Vous avez parlé tantôt que... Je veux savoir, ça aussi, si c'est réglementé ou qui le réglemente. C'est les

agents, les agents qui viennent, qui sont ici, là, puis qui... Vous autres, vous dites, au midget: Vous touchez pas à nos midgets, là, c'est sacré. Par contre, là, vous nous laissez sous-entendre qu'ils touchent aux bantam ou atome, ou ils s'en vont même plus jeune. Qui réglemente encore, là-dedans?

M. Baillairgé (Denis): Un petit peu pour vous faire un portrait là-dessus, ceux qui les réglementent, c'est l'Association des joueurs de la Ligue nationale. Et la façon d'être accrédité, ça coûte 1 500 \$US. Tu envoies un chèque à l'Association des joueurs, tu reçois un contrat, tu signes ton contrat et, par la suite, tu reçois une pile de contrats pour faire signer tes joueurs pour le futur. Donc, je vous dirais que jusqu'à il y a six, sept ans, il y avait juste quelques agents et il y avait pas de cotisation avec l'Association des joueurs, donc l'Association des joueurs a voulu prendre un petit peu le contrôle parmi les agents. Mais, au Québec, c'est peut-être passé de trois ou quatre agents à 25, dans cette période-là, et ce n'est qu'une cotisation annuelle où tu n'as pas à être un homme de loi ou aucune formation spécifique. Il y a un bottin qui existe et c'est comme ça que j'ai pu m'apercevoir qu'il y en avait 25 au Québec.

Auparavant, je connaissais très bien les trois ou quatre qui sont connus, qu'on voit dans les médias à toutes les semaines. Et là bien vous voyez dans les arénas, à partir des jeunes de catégorie atome, des rats d'arénas qui travaillent pour ces gens-là, qui recrutent les parents puis qui leur mettent des fausses idées dans la tête.

M. Désilets: O.K., merci. Maintenant, sur le fond. Sur le fond. Pas que c'était pas important puis que c'était pas le fond, ça, ce qu'on vient de parler, mais ce que je veux dire, sur un autre aspect, vous avez parlé tantôt que vos équipes... D'abord... Excusez-moi, là, je revire, je recommence. Midget, ça, c'est niveau du secondaire IV-V?

M. Baillairgé (Denis): Secondaire IV-V, en général.

M. Désilets: Secondaire IV-V, pas le cégep.

M. Baillairgé (Denis): Il y a des cas d'exception. Ça arrive. Je vous dirais qu'il y en a un à toutes les années ou à tous les deux ans qui va au cégep, qui a 16 ans mais qui, à cause de son niveau académique, est rendu au cégep.

M. Désilets: O.K. Et c'est pour ça que vous avez surtout, là, le sports-études, parce que ça se trouve surtout, le sports-études, au niveau secondaire.

M. Baillairgé (Denis): C'est ça.

M. Désilets: Au cégep, il y a pas grand-chose là-dedans, là.

M. Baillairgé (Denis): Juste une petite précision là-dessus, c'est qu'au niveau canadien, midget AAA, ça évolue à 16 et 17 ans. Ici, au Québec, on a décidé il y a très longtemps que, considérant qu'on est

une ligue de développement, nous évoluons avec des jeunes de 15 et 16 ans et quelques joueurs de 17 ans qui sont nés... On appelle ça, en termes de hockey — excusez l'anglicisme — des «lates». Ce sont des jeunes qui sont au secondaire mais qui sont nés en octobre, novembre ou décembre. Donc, il y en a une dizaine ou une quinzaine par année qui évoluent midget AAA, mais la majorité des joueurs, ce sont des joueurs de 16 ans. Il y a une quarantaine de joueurs de 15 ans à travers les équipes par année dans nos statistiques, et la plupart du noyau ont 16 ans.

M. Désilets: O.K. Puis le sports-études, ce que j'ai compris tantôt, est centré 70-30 à peu près: 70 % études, 30 % pour le sport.

M. Baillairgé (Denis): C'est ça. Disons que les normes pour les sports-études ici, au Québec, c'est que tu dois dégager 30 % du temps pour que le jeune puisse pratiquer son sport. Ce sont les normes pour tous les sports, que ce soit les sports individuels ou les sports d'équipe.

M. Désilets: Ça, c'est un minimum ou un maximum?

M. Baillairgé (Denis): C'est les normes, c'est les normes qui doivent être respectées par nos athlètes qui sont au secondaire, quelle que soit la discipline.

M. Désilets: O.K. Maintenant, la question que je voulais poser tantôt: Au niveau de chacun de vos clubs, vous avez mentionné tantôt que vous avez à peu près le même nombre de repêchages, là, de clubs de repêchage, ou à peu près, un bassin équivalent pour chacun des clubs pour permettre une certaine équitabilité de choix de repêchage dans le bassin.

M. Baillairgé (Denis): C'est ça. C'est qu'au fil des années, on a modifié ça pour que... Il y a environ 250 équipes de hockey mineur, de atome à bantam, qui sont en dessous d'une équipe midget AAA. Donc, on a divisé le Québec en 12 pointes de tarte où chacun a sa part et chacun a 250 équipes de hockey mineur en dessous de lui.

M. Désilets: Ma question maintenant se rapporte à ça. Si une région est plus en difficulté au niveau des heures de glace... Par exemple, une région... On a beau avoir bien des équipes, là, mais les équipes qui forment notre développement, nos jeunes qui poussent, si elles n'ont pas d'heures de glace autant qu'une autre région qui a huit, 10, 15 arénas de plus qu'une autre, ils ont le même nombre de joueurs, ils ont le même potentiel, mais ils ne peuvent pas se développer. Donc, c'est un milieu un peu plus à risque, où il y a un bassin, mais ils n'ont pas de patin autant. Donc, ayant moins de patin, ils vont arriver dans un niveau... Ils ont l'âge, ils ont tout, il faut en choisir, mais ils n'ont pas le potentiel aussi développé que l'autre.

Avez-vous prévu quelque chose pour eux autres, soit plus de glace au niveau midget? Il faut récupérer, là, puis il faut récupérer... C'est dur récupérer, parce que c'est surtout en bas âge que tu peux former ton jeune.

M. Baillairgé (Denis): C'est ça. Mais disons que les joueurs qui proviennent du hockey mineur qui accèdent au hockey midget AAA ont joué les trois, quatre années précédentes dans du hockey de développement dans leur région, soit dans le plus haut niveau. Et le plus haut niveau dans chaque région a des minimums de deux entraînements par semaine et deux matches par semaine. Ça se ressemble beaucoup d'une région à l'autre au Québec. Donc, ces jeunes-là ont eu normalement à peu près le même ratio.

● (11 h 10) ●

Je vous dirais que les jeunes de la... La seule région, à mon avis, que les jeunes quittent souvent à l'âge pee-wee pour aller s'expatrier un peu pour pouvoir s'améliorer encore plus, c'est les jeunes de la Gaspésie qui, souvent, s'en vont dans la région du Bas-Saint-Laurent ou dans la région de Québec, quand ils ont un certain talent, à partir de la catégorie pee-wee, afin d'être au même niveau que les autres.

M. Désilets: O.K. Et vous ne vérifiez pas si, plus jeunes, au niveau pee-wee ou même les autres, les heures de glace, elles sont suffisamment nombreuses pour être capable d'avoir un développement un peu plus harmonieux?

M. Baillairgé (Denis): Moi, je vous dirais... Écoutez, c'est pas scientifique, ce que je vais vous dire. Moi, ça fait 25 ans que je travaille au niveau municipal, au niveau du sport, puis j'ai souvent la chance, lors de colloques ou lors de congrès de gérants d'aréna ou toute occasion comme ça, de discuter avec les gens. Moi, je pense que c'est plutôt proche de Montréal que les gens ont moins de glace. C'est que, en région, souvent... Je vais vous donner l'exemple de l'Abitibi: c'est là qu'il y a le plus, per capita, d'aréna à comparer à ailleurs. Donc, les jeunes, souvent, ont encore plus accès à la glace que ceux dans la région métropolitaine.

À mon avis, ça se ressemble beaucoup parce que, au début, dans la Fédération, quand tu commences à patiner, tu fais partie de la méthode MAHG, qui est la méthode d'apprentissage de hockey, et, à mon avis, c'est uniforme. Que ce soit en Gaspésie, que ce soit à Laval, que ce soit en Abitibi, que ce soit dans l'Outaouais, les jeunes reçoivent la même formation, et c'est pour ça que cette méthode-là est mise de l'avant. Par la suite, tu évolues dans du hockey de développement AA, BB ou CC, selon ton bassin dans ta région. Normalement, tu as les mêmes services: c'est environ deux entraînements, deux matchs par semaine, puis les équipes participent à quatre tournois. Donc, c'est assez uniforme à travers le Québec à ce niveau-là, à mon avis.

M. Désilets: Merci beaucoup.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député de Maskinongé. M. le député de Papineau.

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Je ferais remarquer à M. Baillairgé qu'on a commandé les articles dans *Le Nouvelliste*, on les a. Merci de nous l'avoir... Parce qu'on n'a pas *Le Nouvelliste*, ici.

M. Baillairgé, pour commencer, j'aimerais vous féliciter de participer à notre mandat d'initiative sur la

violence sur le hockey. En même temps, ça nous donne la chance de connaître le midget AAA; il y en a qui le connaissent, il y en a d'autres qui le connaissent pas. Ayant déjà participé directement dans votre Ligue, soit par une équipe ou soit dans d'autres choses, ça me frappe, ça paraît, l'expérience aimée chez vous, dans votre Ligue, si vous me permettez de dire ça. Vous avez pris 25 ans d'expérience dans la Ligue midget AAA et vous avez emmené ça aujourd'hui... J'appellerais ça — puis je vous le dis honnêtement... En anglais, on appelle ça un «role model». Je sais pas comment le dire en français, mais vous êtes un modèle, peut-être, pour des associations de hockey.

Ça fait longtemps que je suis en dehors du hockey, depuis que je suis à Québec, une dizaine d'années. Je ne pensais pas que l'engagement de la Ligue versus les équipes était aussi profond que vous l'avez... que vous avez expliqué aujourd'hui. Et je pense que c'est tout en votre honneur de prendre — comment je dirais ça? — prendre votre expérience du passé, peut-être même vos erreurs du passé et les amener à avoir une ligue qui a un engagement versus non pas le propriétaire mais vers le jeune qui joue au hockey sur la glace. Est-ce que je me trompe en disant ça, que ça vient à peu près comme ça?

M. Baillairgé (Denis): Il faut que le jeune soit toujours au centre de nos préoccupations puis, chez nous, c'est le joueur qui prime.

M. MacMillan: L'engagement et le congédiement de l'instructeur ou de l'entraîneur, chez vous, vous participez à 50 % de la décision.

M. Baillairgé (Denis): C'est ça.

M. MacMillan: Expliquez-moi ça.

M. Baillairgé (Denis): O.K. C'est qu'on a un directeur exécutif. Son rôle principal dans sa job, c'est de superviser les 12 entraîneurs de la Ligue, de procéder avec le comité de sélection de chacune des équipes à l'engagement et au congédiement des entraîneurs. Donc, lui, il participe à tous les comités de sélection, à chaque fois qu'il y a un entraîneur ou un entraîneur adjoint qui est nommé. Lorsqu'une équipe a l'idée de changer son entraîneur, ils se doivent de communiquer avec lui. Lui, à ce moment-là — il y a un processus de trois semaines — il avise l'entraîneur et lui dit: Écoute, la direction de ton équipe, ils ne sont pas satisfaits de ton travail. Je suis à 100 % à ta disponibilité pour les trois prochaines semaines, il faut qu'on relève le défi de remettre ton équipe sur les rails.

M. MacMillan: Autrement dit, le propriétaire de l'équipe ou les dirigeants d'une équipe appellent la Ligue pour leur dire: On a l'intention de laisser aller l'entraîneur, puis vous lui donnez trois semaines de répit, s'il peut se replacer? Vous faites ça?

M. Baillairgé (Denis): Oui, on fait ça régulièrement.

M. MacMillan: C'est formidable.

M. Baillairgé (Denis): Je vous dirais que de moins en moins il y a d'entraîneurs qui sont congédiés et c'est un des aspects. Je vous dirais que ça fait peut-être sept ou huit ans qu'on fait ça. Il y a une équipe qui a essayé de le faire directement, mais nos règlements sont tellement sévères là-dessus qu'ils ont eu à payer cher pour leur erreur et ça ne se produit plus maintenant.

M. MacMillan: C'est-à vos expériences du passé qui vous ont amenés à prendre cette décision-là, M. Baillairgé?

M. Baillairgé (Denis): Moi, je vous dirais que, sûrement, sûrement, il y a une partie qui vient de là, puis l'autre partie, c'est que la clé dans une équipe, c'est d'avoir un entraîneur de qualité. Avoir un entraîneur de qualité puis de pouvoir travailler dans un contexte où tu ne sera pas congédié demain t'amènent à poser des gestes différents.

Et il y a un aspect qu'on n'a pas pensé mettre à l'intérieur de notre mémoire, c'est que toutes les équipes, depuis cette année, participent aux séries éliminatoires. Au début, les gens des médias nous regardaient et nous disaient: Hein! Vous jouez une saison pour le fun, toute une saison de 42 matchs pour le fun, puis tout le monde participe aux séries! On s'est aperçu que c'est bénéfique puis il y a eu des surprises dans les séries, puis ça amène que l'entraîneur fait jouer tous ses quatre trios, fait jouer ses joueurs. Puis il y a l'obligation des gardiens de but aussi qu'on a amenée cette année.

Donc, nous, on a une image à projeter vers le bas, puis on n'attend pas qu'elle vienne d'en haut, on essaie qu'à notre niveau on la lance vers le bas. Puis on croit que la clé, c'est l'entraîneur.

M. MacMillan: C'est quoi, la philosophie de la Ligue midget AAA versus... C'est quoi, un bon entraîneur, pour vous autres?

M. Baillairgé (Denis): Un bon entraîneur, bien, c'est sûr que, à première vue, c'est un enseignant. Parce que les jeunes qui passent chez nous, les joueurs qui passent chez nous sont en apprentissage puis, après ça, ils veulent se diriger vers la Ligue junior majeure du Québec ou vers une université. Ces jeunes-là ont besoin d'un enseignant, ont besoin de quelqu'un qui a de l'expérience et qui, lui aussi, veut monter dans le hockey. Donc, c'est un mélange de ça qui fait qu'on a un bon calibre d'entraîneurs. Puis je vous dirais que, depuis qu'on a ce modèle-là, depuis qu'on fonctionne comme ça, je vous dirais que plus de la moitié des entraîneurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec proviennent de la Ligue midget AAA, plus de la moitié. Je vous dirais qu'il y en a quelques-uns qui sont au niveau universitaire présentement et c'est rafraîchissant de voir ça.

M. MacMillan: Juste avant d'aller un petit peu plus loin là, sur 238 joueurs qui jouent chez vous, comment y en a qui ont gradué dans la Ligue majeure du Québec?

M. Baillairgé (Denis): Pour vous faire un petit peu le portrait: sur 238 joueurs, au mois de juin, lors du

repêchage, il y en avait environ 150 qui vont être repêchés par la Ligue de hockey junior majeur; et, sur les 150, 90 vont évoluer l'an prochain dans la Ligue junior majeur du Québec.

● (11 h 20) ●

M. MacMillan: Ça m'amène à un point qu'on a soulevé depuis deux jours. Alors, il y a un 150 joueurs qui s'en vont soit dans la Ligue junior A du Québec — je ne sais pas si ça s'appelle comme ça maintenant — ou ailleurs. Comment vous verriez ça si, à un moment donné, on ferait un peu comme... On n'est pas obligé de dire comme les États-Unis, mais on pourrait avoir une ligue, suite à ça, qui s'attacherait au cégep ou à l'université pour avoir deux choses: toujours que les jeunes s'amuse à jouer au hockey, puis en même temps être capable d'aller au cégep, à l'université et aller chercher une éducation et continuer. Il y a beaucoup de ces joueurs-là, exemple les Patriotes de Trois-Rivières qui ont remporté le championnat des universités du Canada. Comment vous verriez ça si, à un moment donné, suite au midjet, ceux qui ne sont pas capables de jouer dans la Ligue majeur du Québec, qu'il y aurait une ligue universitaire ou une ligue des cégeps, que c'est jeunes-là auraient une place jusqu'à 20 ans pour continuer à aller à l'école mais aussi jouer au hockey puis continuer de se développer? Pas peut-être devenir un joueur de la Ligue nationale, mais quand même continuer de travailler en équipe puis s'amuser; puis au lieu de traîner les rues, ils pourraient continuer à pratiquer leur sport favori.

M. Baillairgé (Denis): Bien, disons que, premièrement, ce que je voudrais vous dire là-dessus, c'est que, sur les 238, il y en a 40 qui nous reviennent parce qu'ils ont 15 ans puis ils nous reviennent l'année suivante, puis il en reste 200 environ, il y en a 90... Donc, il y en a 110 qui se cherchent une place et présentement la structure d'accueil qui existe, c'est la Ligue junior AAA, junior A ou junior tiers-2 — on les appelle de façon différente — et il y a aussi la Ligue collégiale du Québec. Et ces gens-là, même, je pense que d'ici quelques saisons vont évoluer ensemble. Il y a un travail qui se fait présentement. Ils veulent se fusionner. L'an passé, ils ont joué des matchs d'étoiles interligues; cette année, ils vont jouer des matchs interligues dans la cédule et, un jour, ils deviendront ensemble.

Je pense que la structure d'accueil est là. Ce qui reste à faire, c'est de s'associer avec des cégeps dans chacune des régions et de s'assurer que ça travaille ensemble, un petit peu comme quand il y a eu une ligue collégiale dans le passé. Mais, moi, je pense que les ligues junior AAA et collégiale peuvent combler ce besoin-là. Où il y a un manque, c'est par la suite, au niveau universitaire, à mon avis; il n'y a pas assez d'universités ici, au Québec, qui embarquent dans le programme de hockey. Il faudrait qu'il y ait deux ou trois universités de plus qui s'impliquent et je crois qu'à ce moment-là ce serait très motivant pour les jeunes de continuer dans ce sillon-là.

M. MacMillan: Je pense que c'est un bon point. Alors, autrement dit, vous dites qu'une fois que la ligue, les trois ligues s'uniraient ensemble, elles pourraient

s'associer avec les cégeps dans chacune de leur région pour former et continuer l'éducation au lieu que ce soit le cégep qui serait en charge de la ligue ou appelez ça comme ça. Dans ce sens-là?

M. Baillairgé (Denis): Oui. Mais disons que présentement, là, les cégeps avaient peut-être peur d'avoir le fardeau monétaire d'une équipe, mais il y en a, une corporation, dans la ville qui va s'en occuper, de ça. Il s'agit qu'il y ait une reconnaissance, un certain leadership pour jumeler ça, et je pense que ça s'en vient. Je pense que M. Richard Morency, qui est le président présentement, c'est ce qu'il vise à moyen terme. C'est sûr qu'il y va par étape.

M. MacMillan: M. Baillairgé, on va revenir à notre fameux thème de violence au hockey. Dans votre document, vous avez: «L'encadrement des jeunes est la clé du contrôle de la violence au hockey.» Expliquez-moi ça, s'il vous plaît. Comment est-ce que vous voyez... Je veux pas entendre parler de qu'est-ce que vous faites chez vous. Je veux dire, moi, je lis ça, c'est réglé chez vous. Puis on le voit quand même. C'est rare qu'on voit qu'ils parlent que dans la Ligue majeure AAA qu'il y a des batailles, et tout ça, vous l'avez éprouvé. Mais à l'extérieur de chez vous, votre expérience personnelle à vous, comment, nous, comme membres d'une commission au mandat d'initiative qui veut aider... On veut pas prendre la place de Hockey Québec puis leur dire quoi faire, c'est complètement loin de notre idée, de ça, c'est qu'on veut donner la chance aux gens de s'expliquer et d'avoir une table pour pouvoir nous expliquer comment on pourrait enrayer...

Depuis un an ou deux, on voit dans les médias, à tous les jours, quand un parent est mis à la porte... On en fait un tollé puis des fois ils parlent plus du hockey qu'ils parlent des politiciens — c'est assez rare ça. Comment vous-même personnellement, d'après votre expérience... Si je vous nommais — je reviens toujours avec la même question — président de la ligue, président de Hockey Québec ou président de la Fédération de hockey de la région de Buckingham dans l'Outaouais, comme président, c'est quoi que vous feriez demain matin?

M. Baillairgé (Denis): Bon. Premièrement, ce que je ferais, je prendrais des gens qui, à mon avis, sont des experts du milieu puis on s'assoierait ensemble pour trouver un moyen de responsabiliser les parents. Je pense que le plus gros de la violence au hockey, ça se fait dans les estrades, ça se fait... c'est les parents qui crient, qui mettent de la pression sur tout le système.

Ça fait qu'en ce sens-là j'ai la chance depuis quelques jours de mettre de l'avant à Laval, dans le cadre de mes fonctions, un comité qui va ressembler à ce que vous m'avez donné comme mandat dans votre comté, si je me mets en contexte. À Laval, on vient de mettre un comité de l'avant où il y a des gens de différents sports, des responsables d'arbitres de différents sports. Il y a le service de la police, qui font partie de notre comité, et on a choisi deux parents qui sont intéressés par cette cause-là. On veut trouver ensemble la façon de mettre de l'avant un code d'éthique où les parents vont signer avant le début de chacune des

saisons. Je sais qu'il y a un modèle qui existe en Floride — je pense que c'est... je ne me souviens pas dans quelle ville mais j'ai de la documentation à mon bureau — où les parents signent un contrat avant la saison. Mais il faut qu'il y ait des dents à ça; parce que, s'il n'y a pas de dents à ça, bien les gens vont abuser puis c'est les entraîneurs qui vont payer pour ça.

Ça fait que, premier geste que je poserais, c'est que je ferais ça. Deuxième chose, aux heures qu'il y a du hockey mineur, bien il n'y aurait pas aucune vente de boisson dans les arénas. Ça, c'est quelque chose qu'il faut aussi envisager. Et l'autre chose qui peut-être... Je sais pas si ça été soulevé, c'est que les arbitres sont jeunes au hockey mineur. Je sais pas si vous avez parcouru les arénas du hockey mineur, les arbitres souvent sont trop jeunes pour les responsabilités qu'ils ont sur les épaules. M. MacMillan, je sais que vous êtes un ancien joueur de hockey; puis, quand vous avez joué au hockey, les gens qui vous arbitraient, c'étaient des gens qui étaient 20 ans plus vieux que vous, puis c'est des gens que moi, quand j'ai joué, qu'on respectait, on n'osait même pas leur dire rien.

Ça fait qu'en ce sens-là, moi, cet hiver, j'avais la chance de coacher une petite équipe atome A à Laval, puis c'est sûr que, quand, moi, je suis entraîneur avec la position que j'occupe puis avec ce que je fais dans le hockey, je suis sur le siège rouge et je dois porter...

M. MacMillan: Belle couleur!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Baillairgé (Denis): C'est une belle couleur? Donc, je dois porter un chapeau puis je dois prêcher par l'exemple. Et souvent les jeunes ont juste trois, quatre ans de plus vieux que les jeunes qui jouent. Ils ont de la difficulté, ils connaissent pas tous très bien les règlements. Ils sont pris dans des situations qu'ils se font crier après par les spectateurs puis, par la suite, c'est les entraîneurs qui souvent embarquent dans le jeu. Ça fait que, pourquoi les arbitres sont si jeunes de nos jours? Bien, je veux pas lancer de flèches à personne ici, mais c'est sûr que les arbitres sont pas rémunérés très cher et ils doivent recevoir un TP4 par la suite parce qu'ils ont arbitré. Donc, quand ils sont jeunes et qu'ils vont à l'école, à un moment donné ils reçoivent... ou ils n'en paient pas d'impôts vraiment. Mais ça fait que ça a fait déguerpier les adultes. Les adultes se sont sauvés du hockey mineur, arbitrent maintenant les adultes, souvent en dessous de la table, et laissent tomber le hockey mineur. Donc, bien, on se retrouve avec des arbitres très jeunes, des arbitres qui manquent d'expérience, des arbitres que...

Puis je vous ai expliqué le contexte tantôt que les parents souvent ne connaissent pas vraiment le jeu; ils n'ont pas tous joué, comme c'était le cas quand on était jeune. Bien, ça fait que tout le monde crie après tout le monde et, à un moment donné, bien, il y a des situations qui arrivent. Moi, j'ai eu à arbitrer l'hiver passé le problème qu'il y a eu à Laval, qui a été très médiatisé, dans une joute pee-wee B ou pee-wee C, et je peux vous dire que... On a fait ça le lendemain. Ça s'est passé un dimanche. C'est la journée où je pense que Patrick Roy s'était choqué et, le même soir, bien il y a eu...

L'exemple, ça été lors d'un match pee-wee. Il y a eu un appel sur les ondes pour avoir la police sur place à l'aréna. Il est arrivé huit chars de police en même temps et tous les médias. Et il ne s'était rien passé sur la place, pas rien de plus que deux joueurs qui se sont cognés dans un match de 2 à 1, à la fin d'un match, puis il y en avait un par-dessus l'autre. Il y a un parent qui était assis parmi les autres parents, qui s'est mis à crier, et là il y a eu des échauffourées là-dessus. Il y a quelqu'un qui a pris le cellulaire, qui a appelé la police. Et là ça fait tout un tollé dans un cas qui était vraiment minime. Sur la glace, il ne s'était rien passé. Ça fait que, c'est juste un exemple pour vous montrer des fois ce qui se passe, et je pense qu'il faut trouver un moyen d'avoir des arbitres plus vieux puis qui peuvent les superviser surtout, ces jeunes-là.

● (11 h 30) ●

M. MacMillan: Merci. Est-ce que vous pourriez nous envoyer une copie de l'affaire en Floride? On va vous donner... S'il vous plaît.

M. Baillairgé (Denis): Oui, je vais mettre la main là-dessus.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Merci, M. Baillairgé. Avec le consentement des membres de la commission, M. le député de Bertrand, parce que votre remplacement n'a pas été annoncé, rapidement, puisqu'on a déjà dépassé le temps imparti pour ce groupe. M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: ...une minute pour dire que les différents niveaux de hockey mineur ici, au Québec, moi, je crois que le midget AAA, c'est le niveau présentement, à mon avis, qui est le mieux organisé puis le mieux encadré, puis je tiens à vous en féliciter. C'est un niveau que je suis de très près parce que j'aime beaucoup l'équipe les Riverains du Richelieu. J'ai suivi toute l'année leur progression puis leur année fulgurante, sauf que, lorsque est arrivé les derniers moments de la finale, bien, c'est en quatre qu'ils se sont fait sortir.

Mais ceci dit, mon intervention, c'était vraiment sur la violence dans les gradins et puis vous l'avez abordée lors de la dernière intervention, parce que — tous ceux qui vous ont précédé — on a parlé de violence, d'anarchie dans les gradins. Il y a des gens qui voient rouge, hein, dans les gradins.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Cousineau: Alors, on a parlé d'anarchie. C'est là-dessus que je voulais vous entendre, mais vous avez bien répondu. Merci.

M. Baillairgé (Denis): Je vous remercie.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, on vous remercie de ces commentaires. Merci, M. Baillairgé.

Je demanderais maintenant aux représentants de Sports-Québec de bien vouloir prendre place.

(Changement d'organisme)

Le Président (M. Vallières): Alors, s'il vous plaît, la commission reprend donc ses travaux après cette courte interruption. Je demanderais maintenant à M. Côté, président de Sports-Québec, de bien vouloir faire sa présentation.

Sports-Québec

M. Côté (Raymond): Alors, bonjour, messieurs, madame. Merci de nous recevoir ce matin. On sait que la violence au hockey, c'est un sujet qui est sur la carte actuellement, qui est sur la table, qui préoccupe un certain nombre de personnes. Par rapport à notre vision, nous l'avons abordé comme un phénomène de société d'abord parce que ça a des effets sur les jeunes et sur le comportement de l'ensemble des gens. Le sport fait aussi partie des éléments de la société, donc, sans l'admettre, sans vouloir y donner quelque valeur que ce soit, il est comme un peu normal qu'on retrouve les mêmes phénomènes dans le sport qu'on retrouve dans la société.

Bien sûr, c'est pas une exclusivité du hockey. On le retrouve dans d'autres sports, mais il semblerait que, par rapport au hockey, c'est passablement présent, pour ne pas dire omniprésent, et c'est largement médiatisé, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans d'autres domaines.

Alors, ce qu'on veut, dans un premier temps, c'est vous donner une définition selon nous, et en s'étant inspirés d'un certain nombre de textes, ce qu'est, la violence, de façon sommaire, aborder ensuite de façon un petit peu plus précise le contexte qui nous préoccupe par rapport au hockey, identifier un certain nombre de causes qui nous apparaissent majeures et vous proposer un certain nombre d'interventions susceptibles d'apporter des solutions.

Alors, la violence, si on la définit dans son sens large, c'est une action qui est directe ou indirecte et qui vise à une chose: porter atteinte à l'intégrité ou détruire l'intégrité des gens. Or, quand on la regarde en sport, la violence se manifeste soit par un comportement qui est spontané, réaction à un coup, à une attitude, à un comportement, à une parole, ou délibéré, comme on voit dans certaines ligues où on a l'impression que les batailles sont commandées pour rendre le spectacle intéressant. Et elles sont toujours contrevenant à la règle, les règles du sport, et parfois même de la société. Et ces interventions-là peuvent être d'ordre physique, peuvent être d'ordre psychologique ou peuvent être d'ordre social.

Dans le sport, ça se manifeste par une rudesse, par l'intimidation, par la brutalité, dépendamment des situations. Au plan psychologique, moi, je retrouve des liens avec le culte de la vedette, l'esprit de compétition excessif et aussi auprès des gens qui sont rejetés parce qu'ils sont un peu moins favorisés. Alors, tous ces facteurs-là viennent influencer les valeurs que développe ou que porte l'individu et ont un effet inévitable à l'intérieur du sport, puisqu'on y retrouve aussi un certain nombre des gens de la société.

Ce qu'on constate aussi trop souvent malheureusement: parents et entraîneurs peuvent être ceux qui poussent les enfants à adopter des comportements de nature violente. On sait que l'intimidation, ça s'exerce

aussi sur les enfants et on sait aussi que des parents ont des attentes qui dépassent parfois l'entendement vis-à-vis des enfants. Alors, quand ces gens-là ont des attentes aussi grandes parce qu'ils ont investi du temps, parce qu'ils ont investi de l'énergie, alors tout ce qui peut contrecarrer ce développement-là ou cette expression-là provoque chez eux des réactions qui sont émotives et parfois violentes.

Ce qu'on veut préciser tout de suite, c'est distinguer l'agressivité et la violence. On peut être un tempérament fort, un tempérament agressif sans nécessairement tomber dans la violence. Ça devient violent au moment où on transgresse les règles. On peut être agressif sur la glace ou dans d'autres domaines parce qu'on a du caractère, parce qu'on veut gagner, parce qu'on a de l'ambition, mais en respectant l'adversaire et en respectant les règles de jeu. On voulait vous donner certains aperçus comme ça, parce que c'est la lecture que nous avons faite, et c'est à partir de ces éléments-là que nous regardons ce qui se passe particulièrement au hockey.

Alors, pour certains, on peut dire que la violence au hockey, ça s'inscrit comme naturellement dans tout ce qui concerne les relations, les oppositions entre les joueurs. Alors, c'est comme un phénomène normal, et, dès qu'on est en compétition ou en opposition à quelqu'un, il faut dépasser certaines limites. Et on le retrouve aussi dans d'autres domaines. On parle du hockey actuellement, on pourrait parler du volley-ball, on pourrait parler du soccer, on pourrait parler d'un autre sport comme le football.

Alors, même si dans certains cas on pense qu'il y en a peu, parce que, entre autres, au volley-ball les joueurs sont séparés par un filet, il y a quand même une forme d'intimidation. Il y a des interventions verbales, il y a des gestes qui se font et qui peuvent provoquer des réactions violentes. Même chose au soccer. Et on le voit de plus en plus se développer, parce que les gens sont plus familiers avec ce sport-là même si l'espace est grand, même si les règles sont sévères, même si elles sont appliquées, on retrouve à ce niveau-là aussi, à certains moments donnés, des attitudes de violence.

Ce qu'on remarque au hockey, souvent quand ça se produit, les effets violents, c'est qu'il y a un déséquilibre entre les forces qui sont en présence. Le talent n'est pas le même chez tous les athlètes, chez tous les jeunes, et, pour se faire voir et se faire valoir, il est souvent nécessaire d'utiliser des moyens qui sont un peu particuliers, qui dépassent ce qui peut être acceptable au niveau de la règle de jeu, etc.

On a constaté aussi que le sport professionnel et toutes les étapes qui y mènent, donc, toutes les ligues préparatoires au sport professionnel ont une influence sur les attitudes que les jeunes développent, parce que, à l'intérieur de ces circuits-là, il y a des façons de faire qui visent à une chose: faire en sorte que les jeunes, le plus grand nombre de jeunes passent dans la structure professionnelle. Donc, ils adoptent des façons de faire, des façons de voir qui sont plus du niveau du sport professionnel, où on sait que la violence, bon, elle est facilement tolérée et un bon nombre de gestes sont acceptés ou on a un laisser-aller par rapport à ces gestes-là.

● (11 h 40) ●

Par contre dans d'autres sports, comme la boxe, la lutte, le judo, les arts martiaux, on pourrait penser, les sports de contact, où les athlètes se côtoient et se bousculent, se manipulent dans certains cas, ce qui permet d'éviter, parce que dans ces sports-là on ne tolère aucune violence, qu'elle soit volontaire ou involontaire on n'en tolère aucune, et ce qui fait la différence, c'est l'application des règles. Ce qui parfois est différent au hockey.

Et ce qu'on remarque, pour que ceci se réalise, entre autres dans des sports comme les arts martiaux, il y a au départ tout un processus de formation. Il y a toute une intégration des jeunes dans la compétition, et c'est basé sur la maîtrise de soi d'abord et avant tout. Et ça, c'est important pour les jeunes qui ont suivi du judo ou du karaté. Ce qui doit ressortir, c'est la maîtrise de soi. On n'attaque pas; on se défend et on pose les gestes en total contrôle de la situation.

Alors, je passerai rapidement sur le football. Ce qui caractérise à notre avis une activité comme le football, c'est les marges de manoeuvre dont disposent les officiels. Les officiels n'ont pas à séparer des joueurs comme tel puis ils ont un pouvoir d'exclusion, d'expulser automatiquement des gens qui en viennent aux coups. Alors, c'est pour nous un élément, et on va y revenir un petit peu plus tard.

Autre élément en contexte aussi qui nous est apparu, c'est que dans certains milieux, dans certaines ligues, les règlements de compétition ont préséance sur les règles du jeu. Alors, ça, c'est un élément pour nous qui est majeur. Quand on permet que l'aspect spectacle ou que l'aspect attirance des spectateurs prime par rapport aux règles de jeu de base, il y a là un problème qui est très sérieux.

Alors, il nous semble que, au hockey, il y a une tolérance par rapport au comportement déviant qui dépasse ce qu'on voit d'une façon générale dans à peu près tous les sports. Bien sûr, il y a des explications. L'espace n'est pas très grand, les contacts sont fréquents, les gabarits des joueurs sont importants, et les batailles sont reconnues, sont acceptées et — pensons chez les professionnels particulièrement — c'est là où on dit où les règles de jeu... compétition priment sur les règles de jeu.

Et l'action des médias n'est pas banale non plus par rapport à tout ce qui est médiatisé, par rapport à tout ce qui est transmis à la face des gens. Et même si on entend des commentateurs s'élever contre les bagarres ou les attitudes violentes, les bulletins de nouvelles sont quand même remplis de ces gestes qu'ils viennent de déplorer. Alors, je me demande même eux comment ils se sentent par rapport à ça.

Il y a donc un effet par les médias qui constitue une certaine exploitation et qui développe, je pense, les effets pernicieux chez l'ensemble de la population et particulièrement chez les jeunes.

Si on regarde le contexte du hockey plus particulièrement, il faut se dire qu'au départ 85 % du hockey se joue sans contact. Il faut être conscient de ça. Donc, il y n'en a qu'une partie, il y a 15 % du hockey qui se pratique et où il y a contact. Mais pour l'ensemble du hockey, c'est vraiment un élément significatif: 85 % du hockey se joue sans contact. Alors, on se préoccupe, donc, quand on parle de violence, on se préoccupe

particulièrement, et je parle sur la glace. On reviendra sur tous les aspects de ce qui se passe dans les estrades, dans les gradins. La violence, à ce niveau-là, dans ces 85 % là particulièrement, elle s'exerce non pas sur la glace, mais elle s'exerce ailleurs, elle s'exerce dans les gradins par des gens qui sont là.

Alors, ce qui caractérise ces besoins-là, de faire primer les règles de compétition sur les règles de jeu, c'est évidemment ce qui se passe avec le sport professionnel et avec le sport spectacle, qui, pour nous, n'ont rien à voir avec ce qui doit se passer dans le hockey mineur, particulièrement. Et, quand on parle du hockey mineur, on sait que, à un certain niveau, il y a un début de mise en échec. Et ce qui nous frappe, c'est, étant donné... On sait que le sport professionnel est très développé. Il y a un nombre d'équipes très grand, donc il y a beaucoup d'espace, et à notre avis il n'y a pas nécessairement autant d'athlètes qui pourraient y accéder, donc ce qui amène ces jeunes à utiliser des moyens pour se faire voir, se faire reconnaître par les dépisteurs et qui ne sont pas toujours en fonction de ce qu'on souhaiterait voir au hockey mineur.

Alors, il y a donc un effet domino qu'on identifie et à partir du haut. Puisque la partie la plus élevée conditionne tout le reste, les ligues qui préparent à ces activités professionnelles là adoptent des attitudes, et celles-ci conditionnent les interventions. Et, si vous ajoutez à ça les attentes, les préoccupations d'un certain nombre de parents, vous avez une belle mise en scène qui favorise que ces jeunes-là, qui ont investi du temps, puissent se faire voir, puissent être reconnus, être retenus, et accéder à des ligues professionnelles. Alors, il y a des éléments sur lesquels on va revenir aussi un petit peu plus tard.

Un élément qui nous a frappés, je l'ai abordé rapidement tout à l'heure, c'est toutes ces ligues semi-professionnelles où on semble avoir érigé en système les contacts physiques violents, qui deviennent partie du spectacle. Et ce qui nous frappe, c'est que, même où ça se déroule, les propriétaires d'arénas ou d'installations — qui sont souvent des municipalités, il faut le reconnaître — on laisse aller, on n'intervient pas, on ne prend pas les moyens ou on n'a pas les moyens d'intervenir. Alors, ça, pour nous, ça nous apparaît un élément sur lequel il faudra travailler également. Alors, si le problème de la violence au hockey est érigé en système, je pense qu'il faut regarder l'ensemble du système, et ce n'est pas seulement par une de ses parties ou par une de ses sections où on va pouvoir régler le problème.

Parmi les causes qui nous semblent majeures, une première, c'est l'irrespect des règles de jeu. À partir du moment où les règles de jeu sont subordonnées aux règles de compétition ou encore que les règles de jeu ne sont pas appliquées de façon rigoureuse, il y a pour nous une ouverture à la violence au hockey. Ça, ça apparaît très rapidement dès qu'on monte dans l'échelle du calibre du hockey. Par rapport à ça, notre perception, c'est qu'il devrait y avoir une tolérance zéro par rapport à tout ce qui s'appelle bagarre, bataille et tout ce qui peut enchaîner aussi ces éléments-là en termes de provocation.

Deuxième cause: le rôle et l'influence de ce que nous appelons les encadreurs, et tout particulièrement

les entraîneurs. Dès le départ — je l'ai entendu tout à l'heure, et ça a dû vous être mentionné à quelques reprises: formation insuffisante des entraîneurs, pris sur le tas ou tout simplement des bénévoles qui acceptent de donner un coup de main. Pour nous, c'est un élément majeur, la formation des entraîneurs. Ce ne sont pas des éducateurs. Ils n'ont pas été formés pour ça, pour un certain nombre.

Alors, il y a là pour nous un point de départ. Si ces gens-là, qui ont comme mandat de faire de l'éducation auprès des jeunes, n'ont pas la formation ou n'ont pas la préoccupation de développer et de soutenir ces valeurs-là, qui va le faire? L'autre élément: au moment où il se passe des situations un peu particulières, s'ils ne sont pas attentifs à ces aspects-là, leur silence devient un encouragement auprès des jeunes, donc une incitation à poursuivre ces attitudes-là. Donc, du côté des entraîneurs, c'est un élément majeur — et je dois vous dire que c'est pas seulement au hockey, c'est dans l'ensemble du sport, particulièrement au Québec et ailleurs — formation des entraîneurs. Si on veut obtenir un niveau de jeu intéressant et valable pour les jeunes, il y a énormément d'efforts à mettre à ce niveau-là.

Je vous souligne en passant que Hockey Québec a fait un certain nombre d'efforts de promotion avec son slogan: *Le hockey, c'est de l'éducation*. À notre avis, ça ne semble pas avoir été beaucoup compris ou entendu.

On ne connaît pas, et c'est malheureux, en détail l'ensemble du programme de formation des entraîneurs. Je dois vous avouer que, même en vérifiant avec Hockey Québec, c'est pas très clair, ce qu'on exige et ce qu'on attend des entraîneurs en termes de formation de base. Mais il nous apparaît essentiel que des éléments comme les valeurs de l'esprit sportif, l'enseignement des habiletés et la compréhension de leur rôle et des comportements acceptables et non acceptables devraient faire partie d'une façon certaine de cette formation-là. Alors, ils sont les premiers auprès des jeunes à pouvoir véhiculer des valeurs positives. S'ils ne le font pas, je pense qu'on a un sérieux problème.

Mais en même temps on reconnaît qu'ils ne sont pas dans les meilleures situations. On vous l'a mentionné aussi il y a quelques instants, ce sont des gens qui ne sont pas rémunérés ou qui le sont très peu. On ajoute à ça aussi des éléments qui sont insatisfaisants, comme d'imposer des déclarations d'impôt à ces gens-là. Alors, ça pose un problème et ça amène les gens à réagir fortement par rapport à ça. Alors, ils ne sont pas dans des situations idéales: ils doivent faire autre chose que ça pour vivre, le temps disponible pour la formation n'est pas très grand et surtout les ressources n'existent à peu près pas. Alors, même si on peut leur jeter un peu le blâme, il faut quand même reconnaître que le contexte n'est pas favorable.

● (11 h 50) ●

Un autre élément qui nous apparaît important au niveau des encadreurs, c'est l'arbitrage. Et on y retrouve les mêmes problématiques que chez les entraîneurs: absence de formation, instabilité de ces jeunes-là, contexte difficile, parce qu'on sait fort bien qu'il y a beaucoup de défaits qui s'expliquent par l'attitude ou par le comportement des officiels, selon des parents, selon des entraîneurs. Alors, ils portent un poids énorme. Ils n'ont pas la préparation, ils n'ont pas la

formation pour assurer les mandats qui leur sont demandés, ils sont facilement, puis on en a eu des exemples dans les derniers mois, ils sont facilement pris à partie, soit verbalement soit physiquement, et on fait même appel aux forces policières pour assurer dans certains cas leur sécurité.

Les attentes par rapport à ces jeunes-là par rapport aux arbitres d'une façon générale sont peut-être un peu trop grandes, et on leur donne dans certains cas même pas le temps de se former. On voudrait qu'ils soient productifs parce qu'on en a besoin sur la glace. Il faut donc qu'ils soient prêts, et je vous dirais que dans certains cas on ardoit peut-être les coins parce qu'on a besoin de ces gens-là sur la glace pour que le spectacle ou que la machine continue à fonctionner. Ça, aussi, c'est un problème et à notre avis ça ne devrait jamais se produire, ni par rapport aux entraîneurs, ni par rapport aux officiels.

Alors, il y a un temps d'apprentissage qui est important, il doit leur est accordé. Et ces gens-là doivent avoir au moins le bénéfice du doute. Les entraîneurs, les joueurs en commettent des erreurs. Les officiels selon certains ne devraient jamais en commettre, devraient être tout à fait parfaits, alors qu'ils sont en cheminement, sont en formation. Il est très difficile de les motiver compte tenu du contexte.

Et, si vous avez lu certains journaux il y a pas tellement longtemps, on annonçait une diminution de 30 % de ces gens-là par rapport à l'année précédente. Et la cause principale: agression des parents, agression des spectateurs. Alors, quand on pense que ce sont souvent des jeunes, ils sont dans des situations très difficiles. Et, quand on les place dans un contexte où ils doivent appliquer non pas les règles de jeu de base mais des règles de compétition, on leur complique la vie et on rend leur situation presque intenable, et pour les joueurs et pour ces gens-là.

Et vous connaissez le hockey, c'est un des rares sports, un des rares domaines où les arbitres doivent aller se planter entre les belligérants et les séparer, et on sait fort bien que ces gens-là n'ont aucun respect pour les arbitres au hockey. Ce qui n'est pas vrai... ça existe à la boxe, où l'arbitre intervient, mais on ne verra pas de coups vicieux ou d'attaques contre l'arbitre à ce moment-là, il y a un respect qui existe. Ce qui n'est pas le cas au hockey. Alors, ça aussi, il y aura des interventions à faire par rapport à ça au niveau de l'éducation, au niveau des valeurs à développer.

Ce qui nous agace à certains moments donnés, c'est cette tendance de certaines ligues, certains milieux, à se donner leur propre système d'arbitrage. Et à ce moment-là vous voyez fort bien que ça sort des règles habituelles. Leur préoccupation étant celle du spectacle ou de présenter quelque chose d'intéressant aux spectateurs, les règles de jeu sont souvent bafouées. Par rapport à ça, notre position est très claire: nous ne favorisons pas et nous pensons que ça appartient à la fédération sportive, la régie.

Et je sais qu'on soulève un tas d'arguments, que les ligues dépassent les frontières des provinces, qu'elles dépassent les frontières des pays et que ça devient difficile à gérer. Il faudra peut-être regarder ailleurs où ça existe, des ententes entre les milieux, les institutions, qui permettent de régir ces éléments-là.

Troisième cause: l'attitude, les ambitions des parents. Bon, j'en ai parlé rapidement tout à l'heure, je pense que c'est un élément qu'on peut pas nier. Les attentes sont importantes, sont grandes, et il y a parfois des déceptions qui influencent les comportements.

La question des habiletés. Alors, ça aussi, c'est un phénomène important pour nous par rapport à la violence. On pense que, à partir du moment où les jeunes ont comme visée le sport professionnel, même à longue distance, ils ont des préoccupations de performer. Alors, à partir de ce moment-là on constate qu'ils n'ont pas toujours les habiletés, et, lorsqu'ils commencent à utiliser la mise en échec, on pense qu'il n'y a pas assez d'effort qui est mis ou pas assez de connaissances de la part des entraîneurs pour régir, préparer les jeunes adéquatement. Donc, à ce niveau-là on pense qu'il y a des choses à faire. Lorsque les jeunes entrent dans les niveaux où il y a contact, il devrait y avoir une insistance majeure par rapport aux habiletés de ces jeunes-là. À ce niveau-là et d'une façon générale par rapport aux habiletés des jeunes, on devrait travailler sur ces aspects-là en priorité.

On sait qu'au Québec on a toujours favorisé davantage l'apprentissage par la compétition que vraiment le temps consacré à l'apprentissage. Je pense qu'il y aura des choses à regarder par rapport à ça. On sait que le temps de glace est peu disponible et, même lorsqu'il devient disponible, on a tendance à travailler davantage sur la tactique que les techniques du sport. Alors, s'il y a des ajustements à faire, c'est sûrement une voie à utiliser.

Un élément qu'on a soulevé aussi, qui n'est pas nécessairement négatif, mais qui explique pour nous des choses, c'est l'amélioration de l'équipement. Il suffit de retourner au rapport Néron en 1977; il y avait des recommandations, ça a amélioré un tas de choses, une situation importante. Et surtout ça a permis à des jeunes de poursuivre la pratique du hockey, alors que, dès que ça commençait très tôt et compte tenu des gabarits des gens et compte tenu des équipements, les jeunes laissaient très tôt. Alors, maintenant, grâce à ces éléments-là, on peut reconnaître qu'il y a effectivement une amélioration, et ça doit être maintenu. Nous le soulevons non pas comme un élément négatif, mais comme quelque chose à poursuivre, en disant que ça relève davantage de l'application des règles que de l'équipement qui a favorisé un certain laisser-aller par rapport à ça.

Quelles sont les pistes de solution qu'on veut vous présenter? Nous privilégions le hockey sans contact dans le hockey mineur d'une façon très forte, d'une façon généralisée. Et ce qu'on souhaite dans les ligues qui mènent aux ligues professionnelles, au hockey professionnel: qu'on applique les règles de jeu d'une façon rigoureuse. C'est la seule façon de s'en sortir. Et, parlant d'équipement, on sait que, dans les milieux où le protecteur facial est complet par rapport aux milieux où le protecteur n'est qu'à demi, on évite de beaucoup les problèmes, et les bagarres, et les accrochages, etc. Les gens sont moins portés à se bagarrer lorsque la figure est complètement couverte. Alors, il y a des pistes là qui sont importantes.

Domaine important: toute l'éducation à faire par rapport au «fair play» et au code d'éthique. On devrait

travailler sur ces aspects-là. Hockey Québec possède déjà des outils, et il faudrait les réaliser, et le plus rapidement possible. Et bien sûr tolérance zéro pour nous en matière de violence, mais en assurant la sensibilisation à la non-violence et avec les gens qui sont capables de le faire et qui sont placés pour le faire.

Hockey Québec, ce qu'on veut vous ajouter par rapport à ça, a sûrement besoin d'être soutenu, parce que, quand on parle de ligues semi-professionnelles, de ligues professionnelles, ils n'ont pas les marges de manoeuvre, ils n'ont pas les ressources pour assurer les suivis et surtout pour intervenir. Or, par rapport à ça, s'il y a des intentions de législation, moi, je pense que ça pourrait facilement les aider, en tout cas un encadrement plus particulier par rapport à ça.

Puis c'est clair que pour nous tout ce qui s'appelle bagarre devrait nécessiter automatiquement une suspension. Alors, suspension automatique dès que ça se produit, je pense que ça devrait exister, et ça ferait partie du programme de tolérance zéro. Et ce que nous souhaitons, c'est ou on donne les pouvoirs ou on demande aux propriétaires d'installations d'intervenir quand, dans les gradins, il se passe des choses. Je pense pas que ce soit à l'arbitre qui est sur la glace, avec ses patins dans les pieds, d'aller faire le ménage dans les estrades. Et, à ce niveau-là, moi, je pense qu'il y a des règles à établir par rapport aux propriétaires d'installations: Ou leur donner les mandats ou les obliger à prendre position par rapport à ça.

Élément important: sensibilisation des parents par les associations de hockey mineur. Et, pour y arriver, s'associer avec les parents, les consulter et voir qu'est-ce qui peut être fait pour diminuer tous ces éléments par rapport à la violence. Je pense qu'ils ont un rôle à jouer, et les parents seront intéressés à le jouer.

On a parlé de contrats d'engagement, d'ententes, de lettres d'engagement. Ça aussi, on y revient, et on suggère que tout le système de supervision des officiels soit mieux encadré ou soit plus présent.

● (12 heures) ●

Rapidement, je conclus. Deux aspects donc à regarder: tout l'aspect éducation et tout l'aspect régie du sport. Et c'est là-dessus où il faut intervenir.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Je vous remercie. On a été un peu plus long dans la présentation. Je vous ai laissé aller un petit peu, on a débordé un petit peu le temps, mais il nous reste une demi-heure d'échanges. Alors, je vais aller de chaque côté. J'avais même quelques questions pour vous, mais je vais commencer d'abord par mes collègues qui ont manifesté leur intention de vous questionner en débutant par le député de Papineau, suivi du député de Bertrand.

M. MacMillan: Merci, M. le Président. M. Côté, bienvenue à notre commission parlementaire. Ça me fait plaisir de vous revoir. Je vous ai rencontré pour la première fois à Ottawa dernièrement.

Votre mémoire est extraordinaire. Je veux dire, on voit que vous avez travaillé, vous savez poser des questions. Même vous avez eu des discussions avec Hockey Québec sûrement. Je pense que c'est important, du côté positif, qu'on sait qu'au Québec le chapeau pour le hockey — en tout cas, on parle surtout de hockey,

mais dans tous les sports, mais, quand on parle de hockey — c'est Hockey Québec.

Et vous dites, dans vos pistes de solution, que Sports-Québec recommanderait que le gouvernement offre un meilleur appui à Hockey Québec. Pouvez-vous vous expliquer sur ce côté-là, M. Côté?

M. Côté (Raymond): Oui, je vais vous le clarifier. Bon. Hockey Québec n'a pas les mains libres pour intervenir par rapport aux ligues, prenons les ligues professionnelles, puis encore moins les ligues semi-professionnelles et les ligues professionnelles, et pour toutes sortes de raisons: parce que ça appartient... ils ont leur propre réseau, ils ont leur propre organisation, leur propre système d'arbitres. Et, quand on parle de règles de compétition qui priment sur les règles de jeu, ça en est un exemple. Alors, pour Hockey Québec, il est impossible d'aller intervenir dans ces dossiers-là, ils n'ont pas les pouvoirs pour le faire. Ils sont comme marginalisés, et eux-mêmes le reconnaissent. Et ça, ça existe dans beaucoup de ligues.

Alors, c'est là où on dit qu'ils devraient être soutenus par le gouvernement ou par une législation qui encadre ce type d'intervention. Si on leur donne le rôle de régie, qu'ils forment les arbitres, qu'ils les supervisent, qu'ils assurent le suivi et qu'ils s'assurent que les règles du jeu sont appliquées, non pas les règles de compétition, et je pense qu'on vient de changer le décor de façon magistrale.

M. MacMillan: Quand vous parlez de ces ligues-là, on parle de la Ligue majeure du Québec puis on parle du midget AAA. La Ligue majeure du Québec, si je ne me trompe pas, ont mentionné ici qu'ils donnaient, comme exemple, 250 000 à Hockey Québec dans leur budget pour les aider dans leur rôle du hockey mineur.

Moi, je vois surtout ça d'un autre oeil que vous, peut-être, M. Côté. Hockey Québec, je pense que — pour moi, en tout cas, là — leur rôle principal là-dedans, c'est surtout le hockey mineur. Je ne vois pas Hockey Québec intervenir à la Ligue majeure du Québec ou même dans le midget AAA. On a vu tantôt... Vous avez assisté un peu à la présentation de M. Baillairgé. Mais légiférer pour Hockey Québec, avant de faire ça, vous ne pensez pas qu'on devrait avoir peut-être une chance — bien, on va l'avoir jeudi prochain, là... Mais, dans une heure, là, on ne peut pas, vraiment pas s'asseoir avec Hockey Québec puis nous dire, dans une heure, 20 minutes chaque bord, c'est quoi qui est le problème, problème qui existe.

Il ne faut pas exagérer non plus. là. Je veux dire, le hockey est encore le fun dans bien des parties. Comme vous mentionnez, 85 % des jeunes qui jouent au hockey, il n'y a pas de contact, tant mieux! Sûrement jusqu'à 13 puis 14 ans, moi, je n'ai aucun problème avec ça. Mais peut-être que Hockey Québec devrait se regarder un petit peu dans le miroir puis dire: Bien, je pense que peut-être que nous, chez nous — puis je ne sais pas les pistes de solution vers Hockey Québec... mais se regarder en disant: Bien, là, il y a des problèmes de violence. J'aime pas le mot «violence», c'est gros, «violence», mais il y a des problèmes dans le hockey. Il n'est pas sur la glace.

Quasiment tous les intervenants qui sont venus depuis mardi parlent des estrades, des gradins, en arrière du banc. Personne n'a parlé du jeu qui est sur la glace, qui se passe. Y a personne qui a dit qu'il y a vraiment de la violence. Il y a des accrochages, il y a des coups de bâton qui se donnent, mais c'est des exceptions. Alors, peut-être qu'il serait temps que — et peut-être que notre table qui va continuer, j'espère, après le mandat d'initiative... c'est de donner la chance à Hockey Québec de venir nous dire: Là, nous autres, on est bien tannés, là. Tout le monde chiale après nous autres, mais on veut changer ça puis on veut s'asseoir à une table avec tout le monde, Sports-Québec, la police, les directeurs d'aréna, les parents, certains parents, là, qui causent des problèmes. Je pense que c'est là depuis trois jours qu'on frappe. On n'a pas donné la chance... On va leur donner comme je dis, mais c'est pas assez, une heure. On pourrait parler tout l'après-midi avec vous, avec les pistes de solution que vous avez mises sur la table. Mais légiférer, là, moi, ça me fait peur, les lois, là... Je ne pense pas que vous seriez... Je ne sais pas qui vous a suggéré ça, là, mais, pour moi, vous n'en avez pas parlé longtemps, de ça.

M. Côté (Raymond): On est d'accord avec vous: c'est pas la première solution qu'on retient, sauf qu'on fait face à un système, le hockey. Et ce qu'on sait, c'est que les effets viennent d'en haut et déboulent. Et on sait que Hockey Québec, entre autres, n'a pas de prise sur les officiels des ligues semi-professionnelles et des ligues professionnelles et que, là, il y a un certain nombre de choses qui se déroulent et qui sont présentées, qui sont médiatisées. Alors, on ne favorise pas au départ la législation. On pense que, oui, c'est normal que Hockey Québec s'assoie, rencontre l'ensemble des intervenants, aborde les problématiques et dit: Qu'est-ce qu'on peut faire, tous ensemble, pour trouver une solution? Je suis d'accord avec vous là-dessus. C'est la première voie.

M. MacMillan: On est sur la même longueur d'onde.

M. Côté (Raymond): Ah, oui, oui.

M. MacMillan: Oui, allez-y.

M. Pelletier (Claude): Je pourrais compléter là-dessus. Ce qui est bizarre un peu, c'est que, par exemple, les officiels au niveau de la Ligue junior majeur, ils sont encadrés et supervisés par la Ligue et non pas par la Fédération, comme dans le passé, c'était la Fédé qui le faisait. Bon. La Fédé peut être d'accord avec ça, puis elle peut effectivement acheter ça pour 250 000 \$ par année, mais, à quelque part, là, ça n'a pas de bon sens que, quand on parle, dans un sport, de l'application des règles de jeu, c'est la responsabilité de la fédération sportive. C'est pas la responsabilité d'une ligue.

À partir du moment où, la Ligue, elle contrôle ses officiels, y a rien qui l'empêche, demain matin, de leur demander d'être tolérants sur telle chose, telle chose. C'est un problème de fond, c'est fondamental. Et on parle des ligues comme semi-professionnelles où

c'est la Fédération, c'est Hockey Québec qui fournit les officiels, mais à quel prix? Au prix de tolérer qu'il y ait des bagarres parce que, oui, effectivement, c'est peut-être mieux que, la Fédé, elle soit là que pas là. Mais, à partir du moment où est-ce qu'elle est là, moi, je pense fondamentalement qu'elle est complice de ce qu'on laisse faire comme image, comme valeur. Puis, à partir du moment où on fait des batailles organisées puis que nos officiels tolèrent ça, à quelque part, on parle de donner plus d'importance à des règlements de compétition déguisés plutôt qu'aux règles de jeu. Puis, fondamentalement, on a un problème, on a un problème. C'est comme si, finalement, la police décidait de ne pas appliquer les règles. C'est la même affaire.

M. MacMillan: La ligue qu'on parle, la Ligue semi-professionnelle, c'est devenu une ligue de spectacle, c'est pas la lutte, mais bien proche, là. Je veux dire, les arénas sont pleins. Il y a 2 000 ou 3 000... Il y a plus de monde là qui vont aux ligues majeures du Québec que le hockey est plus intéressant à voir jouer puis les gens, c'est-à-dire qu'ils remplissent les arénas. Est-ce qu'il y a une association des arbitres du Québec? Ça existe-tu, ça?

M. Côté (Raymond): Oui, avec la Fédération, oui.

M. MacMillan: Qui est affiliée ou indépendante de Hockey Québec?

M. Côté (Raymond): Non, non.

M. MacMillan: Non. Ça n'existe pas?

M. Côté (Raymond): Non.

M. MacMillan: Il n'y a aucune association des arbitres au Québec?

M. Pelletier (Claude): C'est-à-dire que, dans chaque sport, il y a toujours ce qu'on appelle un genre de conseil des arbitres ou une association d'arbitres. Bon. C'est pas nécessairement des corporations professionnelles. Comme M. Baillaigé a parlé tantôt, c'est souvent des gens qui sont placés dans des conditions de travail assez difficiles, mais eux autres vont surtout se préoccuper de formation, de supervision et aussi déterminer quand est-ce que quelqu'un passe d'un grade à un autre. Et vous avez aussi toute la problématique des assignations pour les ligues, les réseaux. Et ça, ça se fait surtout au niveau régional, avec les associations régionales de hockey.

M. MacMillan: Ici, au Québec, sur les arbitres de hockey.

M. Côté (Raymond): Sur l'ensemble des arbitres, non.

M. MacMillan: C'est un problème majeur, d'abord. C'est peut-être là qu'est le plus gros problème au point de recrutement pour les arbitres. Si c'est par région, c'est formé par région, ça cause un problème,

puis vous avez été jusqu'à dire... C'est-u vous qui avez dit tantôt que... Non, je pense que... Les gens sont payés en dessous de la table, puis ils ne sont pas obligés de déclarer ça, puis ça fait toute une histoire avec ça. Mais ça, ça peut être un point. Ça me surprend. Je pensais... J'étais sûr, moi, qu'il y avait une association des arbitres du Québec comme Hockey Québec, qu'il y avait une régie qui donnait des cours, qu'il y avait des grades. J'étais sûr, sûr... Quelqu'un m'aurait dit que ça n'existait pas, j'aurais gagé même avec. Ça n'existe pas, ça? On vient de frapper un sacrifice de clou, là.

M. Côté (Raymond): C'est pour ça qu'on recommandait que la Fédération de Hockey Québec joue son rôle auprès des arbitres...

M. MacMillan: Absolument

M. Côté (Raymond): ...de A à Z. Parce qu'il y a toute une partie sur laquelle elle n'a pas de prise.

M. MacMillan: Autrement dit, les arbitres — excusez-moi, M. Côté — autrement dit, les arbitres qui arbitrent dans la Ligue Midget AAA, c'est les mêmes arbitres qui arbitrent dans la Ligue Midget... junior du Québec? Ou vice versa? Sur la même association?

M. Pelletier (Claude): Je le sais pas, mais c'est pas impossible. C'est pas impossible effectivement qu'un arbitre qui arbitre dans le junior... Mais je ne sais pas exactement s'il y a des exclusivités, mais ce qui arrive, c'est que, quand c'est la Fédération qui le contrôle, effectivement, c'est possible qu'un arbitre passe d'une ligue à l'autre.

M. MacMillan: Moi, je pense... En tout cas, je ne le sais pas, mais je pense qu'on vient de découvrir quelque chose: que, dans tout notre système de hockey, c'est peut-être là un problème majeur, que c'est pas chapeauté par quelqu'un, puis que c'est pas généralisé à travers la province.

M. Pelletier (Claude): Mais il y a une certaine forme de décentralisation de la formation puis de l'assignation, c'est normal.

M. MacMillan: Bon. Comme Hockey Québec, c'est décentralisé.

M. Pelletier (Claude): C'est ça. C'est parce que, sinon c'est pas géable.

M. MacMillan: En tout cas, on va sûrement soulever ça, M. le Président. Je pense qu'on vient... Moi, je pense que c'est peut-être un des plus gros problèmes. Tantôt, on soulevait que les arbitres devraient pas s'occuper des estrades. Moi, je suis pas mal d'accord avec ça; leur jeu, c'est sur la glace, puis tout. Mais on a soulevé quelque chose...

● (12 h 10) ●

Juste une dernière chose, si vous me permettez — on me regarde avec des gros yeux — votre... Quand on parle, là, qu'on donne à Hockey Québec les

ressources humaines et financières pour développer et appliquer le programme fair-play, quand vous parlez de programme fair-play, c'est parce que vous êtes au courant des autres programmes qui existent ailleurs, là, comme Turning Point ou tout ça, là. Mais, ce programme de fair-play là, il n'existe pas dans la volonté de Hockey Québec de, obligatoirement... les régions qu'ils mettent ça. Et on l'a un peu avec Franc Jeu. Mais Franc Jeu, c'est sur la glace. Mais fair-play, je pense que ça comprend les parents, les arbitres, la police, tout ça, puis qu'il y aurait un contrat entre eux autres, c'est ça? On devrait mettre ça? Vous suggérez de mettre ça?

M. Côté (Raymond): Quand on parle de code d'éthique, c'est la même chose, où on définit les responsabilités et les engagements de tout ce monde-là aussi.

M. MacMillan: On parle de la même chose.

M. Côté (Raymond): C'est ça.

M. MacMillan: Alors, on a trouvé un mot, on va appeler ça fair-play au Québec. C'est un beau mot, on va aimer ça. Il y a un peu d'anglicisme, ça marchera pas trop, trop. Il doit y avoir d'autre chose qu'on peut dire avec ça.

Le Président (M. Vallières): Alors, très bien, M. le député de Papineau. On fait des découvertes, là, au niveau des entraîneurs, au niveau des arbitres, au niveau de la foire d'été qui est organisée, qu'on connaissait pas. Alors, c'est très instruisant. M. le député de Bertrand, à vous la parole.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Bien, moi aussi, je croyais... D'entrée de jeu, moi aussi, je croyais que, à chacun des niveaux — midget, bantam, en tout cas, à chacun des niveaux — qu'il y avait, bon, peut-être une association d'arbitres, mais chapeauté par un organisme plus structuré, comme on dit, là, qui donne les lignes directrices. En tout cas, il faudrait vérifier tout ça parce que voilà un point qui est très intéressant à vérifier.

Votre mémoire — M. Côté, M. Pelletier, bonjour — votre mémoire, je trouve qu'il est très, très, très bien présenté, et puis... Mais j'ai retenu certaines... Il est aussi, je dirais, entre parenthèses, accusateur ou, en tout cas, très direct. J'ai retenu quelques phrases. Je vais vous les citer: «Malheureusement, dans le hockey, surtout dans le hockey professionnel et dans les étapes qui y conduisent, la tolérance envers la violence est telle qu'on peut presque parler de système institutionnalisé.» Donc, vous dites, là, que, bon, c'est institutionnalisé, puis on veut que ça soit comme ça parce que c'est ça; ça fait partie des étapes normales pour arriver en haut.

Et puis vous dites un petit peu plus loin aussi: «Bref, le problème de l'expression de la violence au hockey est systématique, le modèle étant imposé par le plus haut niveau et les organisations et ligues de développement des joueurs considérant comme une obligation incontournable...»

Alors, vous mentionnez là-dedans que, bon, pour atteindre le plus haut niveau, c'est eux autres qui

imposent le modèle, puis ce modèle de violence là, là, il fait partie, c'est une symbiose, ça fait partie du développement du jeune. C'est assez... Moi, je suis d'accord avec vous, mais c'est assez direct comme...

Et puis vous nous brossez aussi un tableau, là, des causes de la violence. Vous faites la sommation de causes comme vous parlez de laisser-aller. Vous parlez de manque d'encadrement au niveau des entraîneurs puis au niveau des entraîneurs vers les jeunes. Vous parlez d'un manque, d'une déficience au niveau de l'éducation. Vous mentionnez aussi un manque de sens des responsabilités de la part des entraîneurs puis de la part des intervenants et surtout et aussi des parents. Vous parlez de l'irrespect des règles du jeu, d'un manque au niveau de l'arbitrage, de faiblesses au niveau du développement des habiletés — d'accord? — de l'apprentissage de ce qu'est une bonne mise en échec. Il y a un apprentissage là-dedans puis, si c'est mal fait, bien, en quelque part, ça risque d'avoir des répercussions. Donc, votre mémoire est, à mon avis, très complet, en tout cas, nous donne de très, très, très bonnes pistes de réflexion.

Vous mentionnez aussi, dans vos pistes de solution, qu'il faut continuer à privilégier le hockey sans contact dans le hockey mineur. Dans les ligues menant vers le hockey professionnel, il faut que les règles du jeu soient appliquées avec plus de sévérité.

Deux petites questions rapides, parce que c'est une introduction qui peut sembler un petit peu longue, là, mais deux questions rapides. Tantôt M. Baillairgé a passé, un petit peu avant vous, là, le représentant de... le président de la Ligue Midget AAA, et puis il a parlé d'une situation qui nous a donné des sueurs froides, tant du côté du député de Papineau que des gens du côté, ici: la foire du hockey de l'été, comme on peut l'appeler, là. Des jeunes de niveau atome, c'est-à-dire de niveau... atome, oui, de niveau bantam, de tous les niveaux qui, l'été...

Une voix: AAA.

M. Cousineau: ... — AAA — se ramassent dans des camps d'été, dans des compétitions, dans des tournois avec contacts. Ça, je vous demanderais peut-être d'essayer de voir qu'est-ce qui se passe là-dedans. Et puis est-ce que vous avez entendu parler de cette situation-là? Si oui, quelles sont les actions que vous allez prendre et puis quelles sont les recommandations? De un.

Ma deuxième question, c'est... On a parlé abondamment aussi de la boisson dans les gradins, puis beaucoup de groupes nous ont dit que, durant le déroulement du hockey mineur dans les arénas, là, il ne devrait pas y avoir de vente de boisson. Ça, j'aimerais avoir votre opinion là-dessus. Merci.

M. Côté (Raymond): Oui. Sur la première question, oui, c'est une situation que nous connaissons. D'ailleurs, nous l'avons soulevée et plus largement que strictement l'été, parce qu'il y a des matches, il y a des parties qui se déroulent entre l'Ontario et le Québec. Et on a tendance à commencer à un niveau plus jeune le contact en Ontario. Il y a des gens qui souhaiteraient ça. Alors, nous nous sommes élevés contre ça. Nous ne sommes absolument pas d'accord à ce que ça commence

avant le niveau prévu, c'est-à-dire bantam et le double lettre. Pour nous, avant ça, y en est pas question.

M. Cousineau: Quelque part, ça ressemble à des combats de coqs. Les enfants de l'âge de sept, huit ans, 10 ans. Il y a des gens qui sont habiles, mais il y a des jeunes qui sont moins habiles puis ils peuvent... en tout cas, ils peuvent subir des blessures très dangereuses.

M. Côté (Raymond): ...intervention à faire là-dessus, je pense que, oui, là, de la part, entre autres, de Hockey Québec, et ça ne devrait pas se faire.

Concernant l'alcool, bien, évidemment, personnellement, il n'y aurait pas beaucoup d'occasion où on puisse utiliser ça parce que je pense que ça suscite des réactions émotives à un certain moment donné, puis pas juste avec les jeunes, avec des joueurs un peu plus élevé. Et, quand on sait les rivalités régionales, locales et entre individus, moi, je pense que... C'est une source de revenu pour les propriétaires d'aréna, mais c'est sûrement pas un contexte favorable aux sports.

M. Cousineau: Parce que, si on revient à la première situation, là, cette foire des jeunes, l'été, au hockey, c'est quasiment indécent de voir que des adultes contribuent à ce que ce type de compétition avec violence ou avec mise en échec... On exagère peut-être, là, mais je pense que c'est important d'aller voir qu'est-ce qui se passe réellement là-dedans. Moi, je suis complètement contre, totalement contre des mises en échec même si on me dit: Bon, on surveille les bâtons trop élevés puis des choses comme ça, complètement contre. Ça va à l'encontre de l'éducation.

M. Côté (Raymond): J'ai donné un exemple aussi avec le rapport Néron qui, en 1977, avait recommandé de supprimer les mises en échec pour un certain nombre de jeunes, et on regarde l'effet: ça a permis à des jeunes... et ça a donné le goût de continuer. Quand on introduit ça trop tôt, on démotive parce que les jeunes n'ont pas le gabarit, n'ont pas la stature physique pour vivre ce genre de confrontation là; ils ne profitent pas de la situation.

M. Cousineau: Parce que, voyez-vous, tantôt, on parlait de... C'est à ces niveaux-là qu'on développe l'agressivité. On le sait, nous, nous sommes éducateurs. Dans une carrière avant celle-ci, nous étions éducateurs puis c'est à ces niveaux-là qu'il y a un risque de développer l'agressivité.

Tantôt, on parlait de la Ligue de hockey semi-professionnelle, la plupart des gens qui jouent là-dedans, c'est très violent par bout, là, ce qu'on appelle... Bon. Ces gens-là, beaucoup, là, ce sont des agressifs parce qu'ils n'ont pas été choisis pour faire la Ligue nationale. Donc, leur frustration passe au niveau du hockey puis au niveau de la violence, au niveau... Leur agressivité sort à ce niveau-là. Mais des jeunes à l'âge de cinq ans, six ans, huit ans, neuf ans, 10 ans, bien, l'été, il ne faudrait pas, là, créer ce milieu de déversement d'agressivité.

M. Pelletier (Claude): Puis peut-être, pour compléter votre élément, c'est que je ne suis pas sûr que

Hockey Québec actuellement contrôle cette dimension-là, parce que c'est sûr que, si elle la contrôlait, elle pourrait agir. Quand on parlait tantôt justement de moyens de donner à Hockey Québec, c'est lui donner les moyens d'aller jusqu'à régir et encadrer ce type d'activités là, ce qu'elle fait pas actuellement ou n'a pas les moyens de le faire, parce que les gens veulent pas qu'elle s'en mêle. Parce que, si la Fédé s'en mêle, je peux vous dire qu'on va être capable de se retrouver avec un cadre un peu plus intéressant que celui qu'on a actuellement.

M. Cousineau: En tout cas, c'est avec le... y penser. Merci.

Le Président (M. Vallières): Merci. Ça nous amène à d'autres interventions. Je vais peut-être rappeler également aux membres de la commission que, à l'intérieur des pouvoirs qui sont donnés à une commission, une commission qui déciderait d'entendre d'autres organismes qui interviennent d'une façon un peu cavalière à l'intérieur d'un système sans trop de règles, la commission peut très bien se donner... Elle a le pouvoir de convoquer ces gens si on veut être éclairé davantage. On pourrait peut-être en rejaser entre nous lors d'une séance de travail. Ces gens-là pourraient très bien venir nous expliquer, là, comment ils organisent leur système. Et peut-être prendre connaissance aussi des conséquences que ça a dans l'ensemble de l'organisation du hockey au Québec et qu'on fasse le point avec eux. On a le pouvoir de le faire comme commission. On pourra y penser ultérieurement.

● (12 h 20) ●

M. MacMillan: On pourrait même faire témoigner des gens qui travaillent dans la Direction de sports et loisir pour le gouvernement du Québec.

Le Président (M. Vallières): Oui, absolument, absolument. Alors, cette réflexion étant lancée, je demanderais maintenant au député de Maskinongé.

M. Désilets: Merci, M. le Président, de votre éclairage, de nous aider mutuellement à réfléchir d'une façon positive. J'aimerais connaître de vous vos mandats, votre pouvoir. Jusqu'où vous pouvez intervenir? C'est quoi au juste que... Sports-Québec, jusqu'où vous pouvez étendre vos tentacules, jusqu'où vous pouvez intervenir, jeter un coup d'oeil? C'est quoi au juste? Pouvez-vous, en 30 secondes, là...

M. Côté (Raymond): En termes de pouvoir, non, nous n'avons pas vraiment de pouvoir. Nous pouvons agir par influence, par exemple. Et je pense qu'il y a eu, dans le passé et récemment... Lorsqu'on prend position ou on intervient, je pense que les gens sont sensibles à ce qu'on soulève. Alors, si on regarde par rapport aux fédérations qui sont nos membres, oui, on intervient, oui, on aborde des sujets avec ces gens-là de façon particulière. Mais on ne peut pas aller intervenir sur le terrain; nous n'avons pas ces mandats-là et ces pouvoirs-là. Nous sommes un organisme de regroupement et de représentation des fédérations sportives et des unités régionales de loisirs et sports particulièrement, donc notre mandat. Mais, dans une

question comme celle-ci, c'est sûr que ça nous préoccupe, parce que tout cet aspect-là de violence ne sert en rien le sport et c'est notre première préoccupation. Alors, c'est à ce titre-là qu'on a beaucoup d'intérêt et qu'on n'hésite pas aussi à prendre position de façon précise et à jouer de nos influences dans la mesure du possible.

M. Désilets: O.K. Parce que je reviendrai possiblement avec... dans un autre moment donné. Moi, j'aurais la même question par rapport aux fédérations, leur rôle et jusqu'où ils peuvent intervenir, les fédérations. J'ai compris qu'il y a un rôle qu'ils ne font pas présentement, et c'est un peu pour ça que vous demandez de légiférer: pour qu'ils appliquent leur rôle de A à Z. C'est un... ou qu'on les aide à appliquer... ou qu'on les aide à remplir leur rôle d'une façon, là, équitable ou d'une façon correcte pour restructurer le sport, le hockey, entre autres. C'est un peu ça?

M. Côté (Raymond): Oui.

M. Pelletier (Claude): Bien, le rôle d'une fédération, là, c'est finalement d'encadrer toute la pratique sportive qui est reliée à son sport. Ça peut aller des officiels, des encadreurs, développement du joueur, des structures à mettre en place, des ligues à organiser, et tout ça. Le problème, c'est qu'il y a une partie du système du hockey qui n'est pas sous la juridiction de la Fédé. On va même jusqu'à intégrer le niveau professionnel. Vous savez, en Europe, là, quand on parle du rôle d'une fédération sportive, la Fédération, elle contrôle le sport professionnel comme le sport amateur à tous les niveaux.

M. MacMillan: Quand vous parlez de la Fédé, c'est Hockey Québec, ça?

M. Pelletier (Claude): Oui.

M. MacMillan: Juste clarifier ça.

M. Pelletier (Claude): Et le problème ici, c'est qu'on a une image qui est véhiculée par le haut sur laquelle on n'a aucun contrôle puis il y a des filières qui sont en dessous qui, eux autres, leur but, c'est d'emmener des équipes au niveau... des équipes professionnelles. C'est ça, leur objectif. Alors, pourquoi est-ce qu'ils ne travailleraient pas pour les emmener là? Leur raison d'être, c'est ça. Alors, ils vont travailler, ils vont tout faire. Si le joueur qui s'en va sur la Ligue nationale, il faut qu'il mesure 6 pi 2 po, bien, ils n'en prendront pas des petits joueurs de 5 pi 5 po. Mais, le parent, il voudrait que son joueur, lui, à 5 pi 5 po, il fasse la Ligue nationale. Mais il va dire au coach: Organise-toi donc pour qu'il monte le plus haut possible dans la structure. C'est ça, le système.

Quand on parle de système institutionnalisé, c'est ça que ça veut dire. Mais à quelque part, la Fédé, on dit: Tu commences là puis, toi, t'arrêtes là. Ce qui influence tout ton système, là, tu'en mêles pas. Puis, en plus de ça, il y a des règles de jeu dans ton sport puis tu n'as même pas le droit de les appliquer, parce qu'en haut ils disent que ce n'est pas comme ça que ça doit se faire.

C'est ça quand on parle de donner à la Fédération sportive les outils nécessaires, c'est, dans le fond, lui donner le pouvoir d'agir.

Puis on n'embarque pas, là, dans les discussions sur la structure du hockey comme telle ou tu as des associations régionales qui sont plus puissantes que la Fédé. Bon, puis, là, on rentre dans un débat de fond. Mais, à quelque part, il y a comme une problématique de système qui est à repenser. Moi, je suis d'accord avec ce que, M. MacMillan, il disait. C'est que, dans le fond, oui, il faut que ces débats-là soient sur la place publique puis je pense que Hockey Québec sont en train de le faire, mais, un moment donné, il va falloir passer à l'action aussi.

Puis, l'autre élément, comme M. Côté mentionnait, c'est qu'il ne faut jamais oublier que le hockey au Québec, pour bien des gens, c'est ça, le sport. Puis, à partir du moment... quand on dit: Il y a de la violence dans le sport, bien, c'est de la violence dans le hockey, mais tout le monde en subit les conséquences dans toutes les autres activités sportives. Pourquoi est-ce que, les parents, ils disent: Ah! Moi, mon jeune, il n'en fera pas de sport avec de la violence. Je m'excuse, il y a de la violence dans le hockey, puis, dans 99 % des autres sports, il n'y en a pas. Alors, je pense qu'il faut agir dans ce sens-là. Il faut changer la perspective puis la mentalité justement que «sport», c'est égal à «violence».

M. Désilets: Moi, j'ai bien aimé votre mémoire. J'ai bien aimé la façon dont vous l'avez présenté. J'aime bien votre façon de voir aussi. Et, s'il faut légiférer, on n'a pas l'habitude de légiférer par plaisir, mais, quand il faut le faire pour le bien commun, moi, je pense qu'il... On va l'évaluer ensemble, là, mais, s'il faut en arriver là, tout est possible.

Contrairement à ce que vous dites... Non, ce n'est pas vrai, ce que je dis. Ce n'est pas «contrairement à ce que vous dites», mais vous le dites d'une façon positive. Vous dites que 85 % du jeu se fait sans violence, donc que c'est quand même bien. Oui...

Une voix: Sans contact.

M. Désilets: Sans contact. C'est quand même bien. Mais, d'une façon un peu négative ou d'une façon réaliste aussi, il faut se dire qu'il y en a 15 ou quasiment, au moins 15 %, là, qui sont en problème. Puis, dans une classe — parce que je m'imagine encore comme enseignant, je me mets encore dans une classe — s'il y a 15 % de mes élèves qui sont en trouble, ça fait beaucoup: sur une classe de 20 ou de 25, ça, ça veut dire quatre, cinq, peut-être six qui sont en trouble.

M. MacMillan: ...Ha, ha, ha!

M. Désilets: Donc, on a vraiment un élément, là. J'ai besoin, si je suis enseignant, comme mon ami de Papineau me dit, au lieu de changer le prof... Mais le prof a besoin peut-être d'aide pour essayer de donner un coup de main dans son encadrement, et c'est dans ce cadre-là, moi, je comprends, qu'il faut donner un coup de main à la Fédé pour être capable de se structurer d'une façon, là, efficace.

J'avais quelques commentaires...

Le Président (M. Vallières): M. le député de Maskinongé.

M. Désilets: Oui, c'est vrai.

Le Président (M. Vallières): M. le député de Maskinongé, c'est qu'on termine dans trois, quatre minutes. Je sais que le député de Duplessis aurait voulu poser une question.

M. Désilets: C'est correct, je vais...

Le Président (M. Vallières): Je laisse ça à votre discrétion.

M. Désilets: Non, c'est beau, j'ai...

Le Président (M. Vallières): Très bien. M. le député de Duplessis.

M. Duguay: Alors, merci beaucoup, M. le Président. Très rapidement, moi également, M. Côté et M. Pelletier, bienvenue et merci pour vos précieux conseils. Ce qu'on ressort quand même du mémoire que vous avez déposé — puis là vous avez démontré aussi que, malheureusement, vous n'avez pas de pouvoirs; tout simplement, ce que vous pouvez faire, c'est un peu des recommandations... Et il y a beaucoup de vos commentaires ou de vos recommandations qui touchent Hockey Québec.

Et, hier aussi, on a eu l'occasion de rencontrer plusieurs groupes qui nous faisaient la démonstration qu'il y a quand même des organismes qui se sont dotés de codes d'éthique — entre autres, on regardait, en face, Chaudière-Appalaches — et on s'est aperçu aussi que, en cours de route, même s'il y a une certaine, je ne dirais pas... C'est des règlements qui ne sont peut-être pas en règle partout, mais, au moins, il y a des organismes qui s'en sont donnés. Hockey Québec ne semble pas les faire appliquer, et c'est ce qui est ressorti aussi parmi certains groupes.

Et je vois ici, dans une recommandation, entre autres, vous dites: «Que Hockey Québec obtienne les ressources humaines et financières nécessaires.» Donc, est-ce que ça veut dire que, s'ils ne le font pas appliquer, c'est parce qu'ils manquent soit de sous ou de personnel ou est-ce que, entre autres, on ne les a peut-être pas assez encadrés?

M. Côté (Raymond): Il y a ça aussi. Quand on veut répandre un programme de fair-play et un code d'éthique à l'ensemble du territoire, il faut du monde pour le faire. Puis, actuellement, si vous êtes là, c'est parce qu'il y a un problème important, alors il y a des choses qui n'ont pas été faites. Est-ce qu'il faut les blâmer entièrement ou non? Je pense qu'on a fait le tour de la question. Ils ont besoin d'aide, et, s'il veulent le réaliser, je pense que les mandats devront être clairs, mais aussi leur donner les ressources pour le réaliser, parce qu'il faut le faire, non pas dans cinq ans et dans 10 ans, il faut réagir rapidement sur la situation. Donc, nous, on pense que, pour y arriver, compte tenu de notre expérience, il faut y mettre les énergies.

Le Président (M. Vallières): Je suis très heureux de la question du député de Duplessis, parce que c'est celle-là que j'avais tantôt passée pour vous donner la parole, parce que, quand on parle d'un système d'encadrement comme vous nous avez présenté, c'est sûr que, en tout cas, vous nous confirmez que ça prendrait des ressources humaines et financières additionnelles dans le système.

Alors, je remercie Sports-Québec et nos collègues pour ces travaux. La commission va reprendre ses travaux jeudi le 24 aux environs de 15 h 30. Alors, d'ici là, elle ajourne ses travaux.

(Fin de la séance à 12 h 29)

